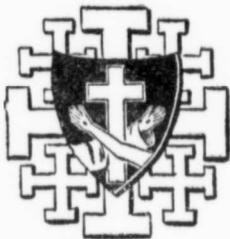


XXV<sup>e</sup> ANNÉE



1909



JUILLET



NO 7

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

*Honorée de la Bénédiction des Souverains Pontifes  
Léon XIII et Pie X*

## La foi dans le Tertiaire



U Tiers-Ordre, que dire qui n'ait déjà été dit et bien dit ? D'autre part comment se taire sur lui, *sur cette œuvre si merveilleuse de la miséricorde divine* à l'égard du monde ? Il ne sera jamais assez connu, assez compris, assez aimé. Et l'on peut donner à son sujet cette excuse que saint Léon pape invoquait pour parler des mystères de Notre-Seigneur, malgré leurs grandeurs et la faiblesse de la parole humaine : « On ne peut manquer de choses à dire, puisqu'on n'en pourra jamais assez dire : et le sujet, parce qu'il est ineffable, donne le droit d'en parler toujours,  *nec possit deficere quod dicatur dum nunquam potest satis esse quod dicitur : materia ex eo quod est ineffabilis, fandi tribuat facultatem* » ?

Un tertiaire c'est un chrétien qui doit être disciple de Jésus-Christ Notre-Seigneur des pieds à la tête : chrétien adorant le Père en esprit et vérité, l'honorant aussi en tous ses actes extérieurs. La profession, vraie rénovation des vœux sacrés du baptême, le place dans une région céleste, *bien loin de*

Satan, de ses pompes, de ses œuvres : elle doit en faire un ami, un intime du Christ Jésus, une copie vivante du Séraphin d'Assise.

Avoir toute autre idée, c'est amoindrir le Tiers-Ordre : c'est diminuer la vérité : *diminutæ sunt veritates a filiis hominum.*

Pour arriver à cette perfection, le tertiaire doit être l'homme de la foi, de l'espérance, de la divine charité.

Sa foi doit être de feu. Elle ne se contentera donc pas de croire spéculativement ce que l'Eglise Romaine — sa mère — lui propose ; mais ses pensées, désirs, goûts, paroles et actes privés, familiaux et sociaux seront vivifiées par la foi. Arrière, loin de lui une vie conduite par les fausses maximes contemporaines : il ne sera pas chrétien à l'église et païen au foyer comme sur la place publique ; il n'aura pas une double conscience, en contradiction par ses actes avec sa foi : il n'usera jamais du « libre examen » qui s'enhardit de notre temps à juger tout, et « à se croire plus sage et meilleur interprète de l'Evangile » que les Prélats et les pasteurs légitimes. Ses lectures seront bonnes, et sous prétexte que le roman ou la bible tronquée des hérétiques *ne lui font rien*, il n'osera jamais toucher au fruit défendu, quelque beau et bon qu'il lui paraisse. L'Eglise défend-elle : il obéit ; demande-t-elle, il donne ; commande-t-elle, il s'incline en fils aimant ; en fils qui mérite par sa docilité « de chanter victoire » !

Comme il aime sa foi ! Avide de l'accroître, il aura la double passion et d'entendre la sainte parole de Dieu, et de lire le Saint Evangile, le catéchisme et les ouvrages des Saints. Bien plus, il aimera à s'appliquer à répondre aux objections que l'on sème à foison de nos jours : heureux sinon de convertir, du moins de fermer habilement la bouche et d'imposer silence au mensonge ou à l'ironie railleuse. Voilà la foi agissante.

Mais comme plus d'une lectrice en parcourant ces lignes croira qu'elle n'a rien à prendre pour elle, — je parle cependant à tous et à toutes ; — voici cependant un mot final spécialement destiné pour elles.

L'histoire nous rapporte que le rhéteur Libanius, en voyant une jeune veuve chrétienne, s'écria un jour : « O Dieu, quelles femmes il y a chez les chrétiens ! » Cet éloge, mérité par la mère de saint Jean Chrysostome, vous est dû, si comme elle à la foi vive indiquée plus haut vous savez joindre la modestie chrétienne.

Et vous ne le serez, mes Sœurs, que si vous savez garder les règles des apôtres Pierre et Paul, règles que saint François s'est appliqué à faire revivre et observer : « Votre ornement ne consiste pas dans l'arrangement des cheveux et des ornements précieux : il doit être caché au fond du cœur afin d'être impérissable : il consiste en un esprit tranquille et modeste, qui est riche devant Dieu . . . que les femmes s'ornent avec décence, pudeur, et modestie, avec bonnes œuvres, comme il sied à des personnes qui font profession de piété . . . ainsi s'ornaient autrefois les femmes saintes qui espéraient en Dieu. »

Est-ce à ces signes que sur la rue comme au sein du foyer nous reconnaitrions nos sœurs tertiaires ?

Est-ce à la foi vive dépeinte plus haut que nous discernions actuellement nos frères du Tiers-Ordre ?

A chacun donc de descendre dans sa conscience, de s'appliquer à réformer son âme et sa tenue extérieure, et alors après maints efforts et prières et sacrifices, on dira du Tiers-Ordre — pour la gloire de l'Eglise et la consolation du Séraphique Père :

« O mon Dieu, quelles âmes il y a dans la famille franciscaine : leurs cœurs sont des foyers de la foi, leurs vies des évangiles vivants, leurs manières des miroirs de vertus ! »

FR. G., O. F. M.

~~~~~

Séparé de la charité, l'amour humain n'est qu'un feu de paille Plus il brûle fort, plus vite dévore-t-il la pauvre matière où il a pris et la cendre de ce triste feu, c'est l'ennui, le dégoût, parfois la haine

MGR GAY



## NOS SAINTS

Dans notre chronique de juin, nous annoncions l'introduction de la cause d'une Vierge Clarisse, sœur Marie Agnès Steiner. Nos lecteurs aimeront sans doute à connaître les grandes lignes de sa sainte existence; nous les donnons d'après le décret introductif de la cause, daté du 18 mars 1909 et publié par les « *Acta Ordinis* »



CETTE pieuse vierge, née d'une famille tyrolienne, vit le jour le 29 août 1813, à Teisten, dans le diocèse de Brescia. Elle laissa entrevoir dès ses premières années ce qu'elle serait un jour : Chaque vendredi elle refusait le lait maternel. Elle s'appliqua studieusement à ses devoirs d'enfant, joignant à l'étude du catéchisme, celle des connaissances humaines et perfectionnant chaque jour les heureuses qualités de son esprit et de son cœur. Sa modestie, sa piété, son obéissance la rendaient agréable à Dieu et aimable à tous. Ses parents la regardaient comme un trésor confié à leur garde. Jugée digne, dès l'âge de 9 ans,

d'être admise à la première communion, elle reçut l'Hostie sacrée avec une telle ferveur, qu'elle tomba dans une langueur merveilleuse; on la transporta dans sa demeure, mais dès qu'elle eut repris connaissance, elle demanda à retourner à l'église pour y remercier Dieu du grand bienfait accordé à son âme. Depuis lors, elle communia *tous les jours* et souvent elle était ravie en extase, à l'admiration des assistants.

Méprisant les vaines parures du monde, elle se contentait d'un vêtement simple et modeste. Malgré la distance et le mauvais temps, elle se rendait chaque jour la première à l'église pour assister au Saint Sacrifice.

Elle s'occupait également du salut du prochain, et réunissait ses compagnes du même âge à l'église ou dans un lieu solitaire pour leur inspirer l'amour de Dieu, les instruire des mystères de la Rédemption, leur enseigner des prières et leur apprendre le mépris des choses de ce monde. Lorsqu'elle parlait des souffrances de Jésus-Christ pour les hommes, elle paraissait enflammée d'un feu divin qu'elle communiquait à ses auditeurs. Aussi la servante de Dieu sentit elle de bonne heure germer en elle le secret attrait pour la vie religieuse. Elle n'en parla d'abord à personne, mais dès qu'elle s'en fut ouverte à sa mère et à ses proches parents, mille obstacles vinrent traverser son dessein.

Dans son désir d'être éclairée de Dieu dans une affaire si importante, elle entreprit un pieux pèlerinage au célèbre sanctuaire de N.-D. d'Absan près d'Anipon, et accomplit en outre beaucoup d'autres œuvres pieuses et charitables. Sur les entrefaites sa tante, femme d'une éminente vertu, tomba gravement malade, Agnès se rendit auprès d'elle pour la soigner et en retour la vertueuse femme lui donna de salutaires conseils de perfection chrétienne. Ces pieux entretiens accrurent, en notre sainte enfant, le désir de la vie religieuse. A la mort de sa tante, avec la permission de sa mère, elle se rendit à Breneck, où elle entra dans le Tiers-Ordre de Saint François. Mais elle n'y put demeurer à cause de sa santé débile : de monastère en monastère toujours renvoyée pour la même raison elle gagna enfin l'Italie, où s'arrêtant à Assise, elle put faire profession de la Règle du Tiers-Ordre et prit le nom de Marie-Agnès. Peu après elle fut maîtresse des Novices ; elle remplit cette charge pour le plus grand profit de ses filles et à l'admiration des autres sœurs.

Vers 1844, l'évêque de Nocera, Nicolas Pervisani, avec la permission du Siège Apostolique, lui proposa de sortir de ce couvent, pour fonder à Nocera, avec l'aide de trois pieuses femmes, un monastère de Clarisses réformées. Marie-Agnès, reconnaissant en cet ordre la volonté de Dieu, obéit volontiers et remplit heureusement cette mission. Elle se montra toujours la meilleure des mères envers ses religieuses. Celles-ci, touchées du soin et de la prudence

qu'elle apportait dans la direction du monastère, auraient voulu obtenir un indult qui la confirmât pour toujours dans sa charge d'abbesse. Mais ne pouvant y réussir, elles la réalisaient régulièrement tous les trois ans. Cependant les infirmités dont la Mère Marie-Agnès avait souffert toute sa vie, s'aggravaient sensiblement depuis deux ans. Munie, *chaque jour*, de la confession et de la communion, elle souffrait avec une admirable patience ; enfin fortifiée par le saint Viatique, et repoussant par les secours de la Vraie Croix, les derniers assauts de l'ennemi, elle s'envola de cette terre d'exil vers la patrie céleste, le 24 août 1862.

Les grâces obtenues à son intercession ne tardèrent pas à montrer quel crédit elle avait auprès de Dieu et décidèrent les autorités ecclésiastiques à s'occuper de l'introduction de sa cause, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

V. S.

\*\*\*\*\*

## DIEU PERDU

Sainte Colette, voyant une nuit un énorme lion noir devant elle, s'écria : « Ah ! malheureux qui as perdu Dieu, retire-toi d'ici ! » Le démon lui répondit : « Sais-tu bien ce que tu dis, petite créature ? Sais-tu bien ce que c'est que d'avoir perdu Dieu ? Avoir perdu Dieu, répétait-il en frémissant, avoir perdu Dieu ! Nulle intelligence créée ne peut comprendre l'étendue de ce malheur irréparable. Avoir perdu Dieu, c'est être exclu de tout bien, de toute félicité, puisque toute félicité est en lui. La peine du feu n'est rien en comparaison de la perte de Dieu ! » Et ce qui fait l'enfer de l'enfer, ajouta Colette, c'est qu'il durera toute l'Eternité ! Eternité, Eternité, répétait Satan avec un cri capable de fendre les pierres, si les chrétiens la comprenaient, nous ne réussirions jamais à leur faire offenser Dieu. » Là-dessus, il proféra une foule de blasphèmes si horribles que la pauvre abbesse en était réduite aux abois, et il se retira en la maudissant. (Vie de Sainte Colette, II, p. 187.)





# LES ANCIENS RECOLLETS

LE PÈRE JEAN D'OLBEAU

SES VERTUS — SON UNION A DIEU

L'AMOUR rapproche les cœurs, les fond ensemble, pour ainsi parler, et l'on peut dire qu'il n'y a, en ceux qui s'aiment véritablement qu'un cœur et qu'une âme. Mais ne cherchons pas dans les amitiés humaines, ni dans l'amour qui naît entre les créatures, la plénitude des délices de cette mystérieuse union ; nous ne l'y trouverons pas. Le cœur de l'homme est trop grand, les affections terrestres sont trop fragiles ; le cœur de l'homme est fait pour l'infini ; les créatures sont bornées et leur existence éphémère est la source d'amères désillusions. Seul l'amour de Dieu ne désenchante pas, seul l'amour de Dieu produit la véritable union que nul désaccord n'altère, parce que cet amour seul donne la certitude que l'union ainsi commencée et développée dans le temps se perpétuera dans l'éternité.

Pour arriver à la possession des délices ineffables de l'union avec Dieu, l'âme doit se purifier en se détachant d'abord des choses créées, puis d'elle-même et de toute recherche d'elle-même, et ne tenir qu'au bon plaisir de Dieu. C'est la droite du Très-Haut qui accomplit ce travail. Quand une âme s'est déterminée à embrasser sérieusement le service divin, ordinairement Dieu la nourrit d'abord de douceurs et de caresses ; ce qui a pour résultat de l'attacher plus fermement à lui. Puis la sagesse incréée invite cette âme à se

séparer des choses créées ; elle la soumet aux épreuves, à la tentation, à la privation des consolations sensibles. Nous en voyons un excellent exemple en saint François d'Assise au début de ce qu'il appelait sa conversion.

Ce travail de purification et de détachement, l'amour divin l'opéra de bonne heure dans l'âme du Père d'Olbeau lorsqu'il l'attira fortement et suavement vers le plus complet idéal du dépouillement des biens sensibles, la vie franciscaine. L'élu de Dieu entra résolument dans cette voie et ne s'en écarta jamais. « Je suis dans la résolution, disait-il, de chercher et de trouver Dieu dans mon cœur et de ne plus permettre que mon esprit se dissipe parmi les créatures et les vanités du monde ! Je veux ensuite m'exercer en l'amour de Celui qui m'a aimé de toute éternité et qui ne m'a créé que pour m'aimer. » Et il ajoutait avec indignation : « Mais où avons nous les yeux et le jugement, lorsque nous profanons notre amour en nous portant vers les créatures ? C'est une monnaie du ciel que l'amour et il ne doit être employé que pour le paradis. Dépouillons-nous donc des hommes pour nous revêtir de Jésus, quittons tout pour trouver Dieu ; plus de cœur ni d'amour que pour notre bon et amoureux Sauveur. Heureuse perte, heureux échange que celui qui se fait des créatures avec le Créateur, d'une Majesté infinie avec des vermisseaux de terre ! Que si nous aimons quelque autre chose que Dieu, que ce soit en lui et pour lui. En cette manière l'amour que nous aurons pour les créatures sera tout divin et ensuite ne finira jamais, mais ira toujours croissant à proportion de celui de Dieu. »

On reconnaît ici le langage d'une âme éprise de Dieu. L'amour divin l'a conquise : le Seigneur est son maître, il est sûr de sa victoire. Mais ce n'est pas encore l'union dans la plénitude de ses délices. Elle ne tardera pas à se produire. Dieu va tenter la dernière épreuve qui purifiera entièrement l'âme, la jettera pleinement dans l'abandon à Dieu, et l'amènera à n'avoir d'autres pensées que les pensées de Dieu, d'autres volontés que les volontés de Dieu ; c'est dire qu'elle se perdra dans l'Être Infini et ne fera qu'un en quelque sorte avec lui : ce sera l'union dans l'ivresse de l'amour.

Mais si cette union est un bien infiniment désirable, l'épreuve qui en est le prix est terrible. Le Père d'Olbeau la connut dans toute son amertume. Cette épreuve, si bien décrite par saint Jean de la Croix, est appelée la nuit obscure. Durant cette épreuve l'âme

se voit pleine d'infirmités et de misères ; elle se croit indigne de Dieu ; la crainte combat son espérance. Sa faiblesse lui apparaît très grande, et d'autre part elle ne sait plus sur qui s'appuyer ; elle se croit délaissée, repoussée par Dieu, et l'abondance de consolation et de courage dont elle jouissait fait place à l'aridité et à l'impuissance. Le souvenir de ses fautes passées vient augmenter sa peine ; dans sa pauvreté présente elle se rappelle ainsi l'abondance et la prospérité d'autrefois. Les lectures pieuses qui la charmaient ne lui disent plus rien : aux conseils de son directeur elle ose à peine croire ; il lui semble qu'elle n'est pas connue et que personne ne peut trouver le remède qui guérirait ses maux. Cependant Dieu veille sur la victime de son amour et lui donne des grâces exceptionnelles qui la maintiennent dans la fidélité. Cette épreuve dont nous ne traçons que les grandes lignes dure plus ou moins longtemps selon le degré d'union auquel elle prépare. Les fruits qu'elle produit peuvent se ramener aux trois suivants : le mépris de soi-même, une adhésion entière et continuelle à Dieu, un avancement soutenu dans la vertu.

Nous avons dit que le Père d'Olbeau connut l'amertume de cette épreuve. En effet son biographe a écrit : « Il a souffert des abandonnements et des aridités ; il a ressenti en lui des combats entre la nature et l'esprit ; sa volonté s'est quelquefois trouvée incertaine et chancelante entre le oui et le non. Mais, ajoute-t-il, ce serait plus tôt fait de rapporter ce qu'il dit lui-même sur ce sujet. » Il cite une lettre du Père d'Olbeau à Anne de Pichery : « Vous avez de la peine et moi aussi. Il me semble que je suis tout seul au monde ; rien ne me contente ; je cherche et ne trouve pas ; je veux et ne sais ce que je veux. Je sens quelquefois un grand dégoût de toutes les choses de la terre et néanmoins je n'ai point de goût aux choses du ciel. Je meurs de faim entre deux tables. Je me fâche de vivre et crains de mourir. Je veux le bien que je ne fais pas et fais le mal que j'ai en horreur. Je suis travaillé et pressé presque de tous les côtés, du côté de la nature et du côté de l'esprit. Dieu voit bien mes pauvretés, mes misères, mes défauts, mes imperfections et mes péchés et j'ai toutes les raisons du monde de pratiquer l'humilité. »

Dans une autre lettre à la même il disait : « Il faut que je soulage mon pauvre cœur et qu'en racontant mon mal je me divertisse un peu. C'est une consolation à un malade de raconter ce qu'il souffre.

Je suis toujours malade à l'accoutumée. Il me semble que les lumières de mon entendement sont comme celles de ces personnes qui sont presque aveugles et qui ne voient les choses qu'imparfaitement et confusément ; ils aperçoivent quelque chose, mais ils ne savent ce que c'est. En vérité je suis comme cela ; j'entrevois certaines vérités et quelque chose de grand et d'extraordinaire que je ne saurais comprendre ; et, faisant réflexion sur mes infidélités et ingrattitudes, je reconnais que je ne mérite pas d'en voir davantage et que je mériterais au contraire d'être tout à fait aveugle. Ma volonté n'est pas moins faible que mon entendement est obscurci. Tous ses efforts sont comme ceux d'un paralytique ou d'une personne malade à l'extrémité, qui ne peut au plus que soulever les bras et remuer la tête et demeure ainsi sans pouvoir se soulager et est en danger de mourir si elle n'est secourue charitablement et efficacement. »

Le biographe de notre récollet ajoute ici les réflexions suivantes : « Ces paroles font connaître que si le Père d'Obéau n'a point souffert d'autres peines corporelles que les austérités de la religion et quelques mortifications particulières, il n'a pas été exempt de croix intérieures et que Dieu a fait passer son âme par le feu des tribulations. »

Combien de temps dura l'épreuve, nous ne saurions le dire. En tous cas, ayant été trouvé digne des consolations de l'union divine, Dieu se communiqua à lui et noua avec lui les liens si doux de la plus ardente charité. Aux sécheresses et aux dégoûts le Seigneur fit succéder dans le cœur de son serviteur « les généreux sentiments d'une dévotion fervente et les tendresses d'une onction toute divine, pendant qu'il remplissait son entendement de lumières et de connaissances extraordinaires et surnaturelles. »

FR. ODORIC-MARIE

O. F. M.

(A suivre)



L'écriture en fait foi : comme nous traitons Dieu, il nous traite. Si nous sommes étroits avec lui, il sera resserré avec nous ; si nous sommes larges, il sera large ; si nous sommes généreux, il se montrera magnifique

MGR GAY



## NOUVELLES D'ASSISE

LETTRE DU T. R. P. PROVINCIAL

au directeur de la Revue

N. D. des Anges, le 26 mai

Cher Père,



PEUT ÊTRE vous attendez-vous à recevoir quelques nouvelles de notre Chapitre à l'intention des lecteurs de la « Revue ». Voici au courant de la plume et sans beaucoup d'ordre les quelques détails que je puis vous communiquer.

C'est le jour de l'Ascension 20 mai que le Chapitre commença. Les Vocaux étaient arrivés durant les trois jours précédents au nombre de 92. C'est un spectacle impressionnant que celui de ces Provinciaux venus de toutes les parties du monde et parlant les langues de tous les peuples civilisés. L'Amérique est largement représentée : l'Argentine et le Chili, la Bolivie, le Brésil et le Pérou comptent des provinces florissantes dont les chefs sont ici à côté de ceux du Mexique, de l'Equateur et des Etats-Unis. A peu près toutes les nations de l'Europe ont leurs représentants, l'Italie en compte un grand nombre, ainsi que l'Espagne, la Bohême, le Tyrol, la Carniole, la Hongrie, la Galicie, l'Herzégovine, la Bosnie, la Dalmatie, la Silésie, la Bavière, la Saxe, la Thuringe, la Hollande, la Belgique,

l'Angleterre, l'Irlande, la France, le Portugal, sans oublier la Terre-Sainte. C'est bien l'image frappante de l'Eglise Catholique comme elle est répandue dans tous les pays et chez tous les peuples de toute race et de tout langage, ainsi l'Ordre franciscain. Il nous serait difficile de nous entendre si nous n'avions la langue de l'Eglise, le latin, qui est particulièrement bien parlée par les Provinciaux de Hongrie et des nations environnantes.

Ce n'est pas le chapitre des Nattes où 5000 religieux se trouvaient rassemblés dans ces mêmes lieux où nous sommes réunis nous-mêmes ; nous ne sommes que 92, mais plus nombreux qu'alors sont les peuples représentés et plus variés les dialectes ; une seule chose n'a pas changé, la charité fraternelle qui anime les membres de cette nombreuse assemblée et leur amour filial pour le Séraphique Patriarche François.

Le premier acte commun du chapitre au matin de l'Ascension fut une procession solennelle en vue d'attirer sur nos travaux les grâces du ciel. Partie de la chapelle du Très-Saint-Sacrement, la procession des Capitulaires traversa la grandiose et vaste basilique qui abrite la petite Portioncule et se dirigeant vers le grand cloître carré du couvent en fit le tour, pendant que tous répétaient en chantant les invocations des litanies des Saints. Une seconde fois, le dimanche 23 mai, nous renouvelâmes cette procession, en partant de la chapelle même de la Portioncule. Ce n'est pas sans émotion que nous invoquions un à un les saints de l'Ordre Séraphique dans les lieux mêmes où François a jeté les fondements de son Ordre, où il a vécu, où il est mort ; dans ces cloîtres élevés par saint Bonaventure et surtout plus tard par saint Bernardin de Siëne, gardien du couvent de N.-D. des Anges, dans cette chapelle de la Portioncule où sainte Claire reçut l'habit des Pauvres-Dames, d'où partirent pour le Maroc les saints premiers Martyrs de l'Ordre ; dans ces lieux enfin où vécut et où, du moins, passèrent la plupart de ceux qu'invoquaient nos chants et nos supplications.

De retour à la basilique, les litanies se continuèrent par le Psaume *Memento, Domine David* dont chaque verset me paraissait une allusion à saint François et à sa famille religieuse : « Souvenez-vous, « Seigneur, de David et de sa vie sainte... Voici que nous entrons « dans sa demeure et que nous adorons au lieu où lui-même a posé « les pieds... De grâce, pour l'amour de votre serviteur, ne détour-

« nez pas votre face de nous . . . Vous l'avez juré, si ses enfants gardent son testament et les enseignements que vous leur avez communiqués par lui, ils demeureront toujours dans ces lieux . . . leurs prêtres porteront le vêtement du salut et ils se sanctifieront dans la joie et l'allégresse, et tandis que la sainteté fleurira chez eux, leurs ennemis seront couverts de confusion . . . »

Le bon peuple de N.-D. des Anges nous entourait avec dévotion et répétait comme nous les invocations avec une simplicité qui dénotait bien dans ces braves gens, hommes et femmes, des sentiments fraternels vis-à-vis des Frères Mineurs. Ils doivent en effet les regarder tous comme leurs compatriotes, au moins, et leurs parents à un certain degré. Aussi viennent-ils faire leurs dévotions avec nous dans les sanctuaires qu'abrite la Basilique comme s'ils étaient membres de la même communauté.

Le même jour, à 10 h  $\frac{1}{2}$ , ce fut la messe solennelle de l'Ascension suivie du *Te Deum* pour remercier Dieu de l'heureux voyage accordé par sa Providence à des Frères Mineurs venus de si loin et de l'heureuse ouverture de notre Chapitre.

Un événement qui nous a réjouis tous et qui sera une cause de joie pour l'Ordre tout entier, ce sont les lettres apostoliques du Souverain Pontife Pie X en faveur de la Basilique de N.-D. des Anges. Le document pontifical mériterait d'être cité en entier, je ne puis que le résumer et en traduire quelques passages.

Après avoir noté qu'entre les sanctuaires les plus célèbres de la chrétienté il faut compter celui de N.-D. des Anges ou de la Portioncule qui fait la gloire et l'ornement non pas seulement de l'Italie mais du monde catholique tout entier, le Souverain Pontife fait l'histoire de ce sanctuaire telle que la tradition nous le rapporte pour les temps qui précédèrent saint François.

Puis venant à notre Saint, et ayant remarqué que sa mère Pica fréquentait cette chapelle et y obtint la grâce d'une heureuse maternité, le Pape continue : « Cette chapelle fut donc chère à François « dès sa première jeunesse, il l'entourait d'un culte filial, il se dévoua « à la reconstruire et à la décorer ; puis quand sur l'appel de Dieu il « fut entré dans la voie de la perfection évangélique, il y jeta les fondements de l'Ordre des Mineurs. C'est ici en effet qu'ayant groupé « des disciples autour de lui il composa cette admirable règle de « pauvreté, d'obéissance et de saint apostolat que peu après, le 16

« avril 1209, notre prédécesseur Innocent III, averti par une vision  
 « d'en-haut, . . . confirma de son autorité apostolique. C'est encore  
 « en ce lieu, heureux berceau de l'Ordre des Frères Mineurs que  
 « Claire, noble fille d'Assise, reçut de François le rude habit de la reli-  
 « gion séraphique et que François par cette pieuse cérémonie ins-  
 « titua la famille des moniales franciscaines. C'est ici qu'ont eu lieu  
 « les premières assemblées capitulaires de l'Ordre, ici que le Légis-  
 « lateur et Père séraphique eut cette très célèbre vision du divin  
 « Sauveur et de la Vierge Marie qui donna naissance à l'Indulgence  
 « de la Portioncule.

« Ce lieu que durant sa vie il avait tant aimé et illustré par tant  
 « de miracles, il le recommanda à ses frères au moment de mourir  
 « Faites en sorte, mes fils, de ne jamais abandonner ce lieu, car il  
 « est vraiment saint et le Christ et sa Mère y font leur demeure. »  
 « C'est encore en ce lieu, près de l'autel de la Vierge des Anges et  
 « du sanctuaire de la Portioncule que François donna ordre de con-  
 « server son cœur après sa mort, comme pour indiquer qu'il avait  
 « aimé ce lieu plus que tout autre sur la terre. C'est ici qu'il désira  
 « terminer le cours de sa vie mortelle, ici qu'il voulut être amené  
 « mourant par ses compagnons ; ici enfin que dans cet asile si cher  
 « à son cœur, désirant briser ses liens pour être avec le Christ, il  
 « mourut d'une mort paisible : *in dulcissimo asylo, supremum diem*  
 « *placide obiit.* »

Le document pontifical énumère ensuite les honneurs rendus  
 après la mort de saint François au sanctuaire de la Portioncule par  
 le peuple chrétien. Il montre les citoyens de tout rang et même les  
 rois et les empereurs qui accourent pour gagner la célèbre indul-  
 gence. Il cite les souverains Pontifes en grand nombre qui l'ont  
 visité et qui ont voulu habiter quelque temps le monastère des  
 Mineurs. Il énumère les faveurs que sans compter les Papes ont  
 octroyées dans leur munificence au célèbre sanctuaire.

« Or, voici que maintenant, le 16 de ce mois d'avril, on célèbre  
 « heureusement le sept centième anniversaire du jour que tous les  
 « membres de la famille séraphique doivent vénérer avec amour : celui  
 « où le Père saint François faisant profession de la Règle de son  
 « Ordre entre les mains du Pape Innocent III en reçut l'approbation  
 « apostolique et de la sorte donna naissance à l'Ordre des Mineurs.  
 « A cette occasion, le Ministre Général de cet Ordre en son nom et

« au nom de toute sa famille religieuse Nous a supplié de daigner  
« élever le sanctuaire de N.-D. des Anges de la Portioncule à la  
« dignité de Basilique patriarcale... Nous donc, sachant parfaite-  
« ment combien cette très célèbre église, illustre par tant de souvenirs  
« et glorifiée par tant de prodiges, est vénérable et chère à l'Ordre  
« des Frères Mineurs, qui la proclame son lieu d'origine et son ber-  
« ceau, Nous avons cru devoir acquiescer à cette demande, autant que  
« nous le pouvons dans le Seigneur. »

« Par conséquent, poussé par les sentiments de filiale dévotion  
« que nous professons à l'égard de saint François, et voulant donner  
« un gage singulier et éclatant de notre affection pour tout l'Ordre  
« des Frères Mineurs dont nous sommes nous-même Patron et Pro-  
« tecteur, de notre propre mouvement et de science certaine, après  
« mûre délibération, en vertu de la plénitude de notre pouvoir apos-  
« tolique, par les présentes nous déclarons... *que l'église de Sainte*  
« *Marie des Anges de la Portioncule, située au diocèse d'Assise doit être*  
« *appelée, de droit, le chef et la mère de l'Ordre des Mineurs, tout*  
« *comme la Basilique d'Assise dans laquelle repose le corps de Fran-*  
« *çois et que pour ses propres mérites nos prédécesseurs Grégoire IX*  
« *et Benoît XIV ont décoré d'un titre semblable.* »

Le Souverain Pontife continue sur le même ton solennel et élève la Basilique à la dignité de BASILIQUE PATRIARCALE et de CHAPELLE PAPALE, en tout semblable pour les privilèges et les honneurs aux basiliques patriarcales de la Ville de Rome. Les principales conséquences de cette élévation sont que la Basilique et le couvent contigu deviennent propriété directe du Saint Siège et relèvent directement de sa juridiction. Un trône pontifical devra y être érigé et réservé exclusivement au Pape. Le maître-autel du côté du trône sera également papal, de telle sorte que personne n'aura le droit d'y célébrer la messe privée ou solennelle si ce n'est le Pape lui-même, et ceux à qui il en aurait accordé le privilège par un indult.

Afin de perpétuer le souvenir de la présente concession, mention en sera faite dans les leçons de l'office de l'Ordre séraphique.

Finalement le Souverain Pontife renouvelle et affirme toutes les indulgences, faveurs et privilèges concédés jusqu'à présent au sanctuaire et à la Basilique de N.-D. des Anges.

Vous pouvez penser quelle a été la consolation et la joie de tout le chapitre, quand il a eu connaissance de ce document ponti-

fica! qui renferme à lui seul plusieurs faveurs insignes et établit nettement, avec toute l'autorité papale, des points et des titres contestés. (1)

Nous espérons que le chapitre tout entier se rendra à Rome et sera admis à exprimer au Souverain Pontife les sentiments de gratitude, de vénération et d'affection de l'Ordre tout entier.

Pour le moment je ne puis vous en dire plus long. Je n'attends pas la fin de nos assemblées pour vous en écrire, de peur que ma lettre n'arrive trop tard pour le numéro de juillet.

Je vous bénis, cher Père, et demeure

Votre bien affectionné en N. S. et M. I.

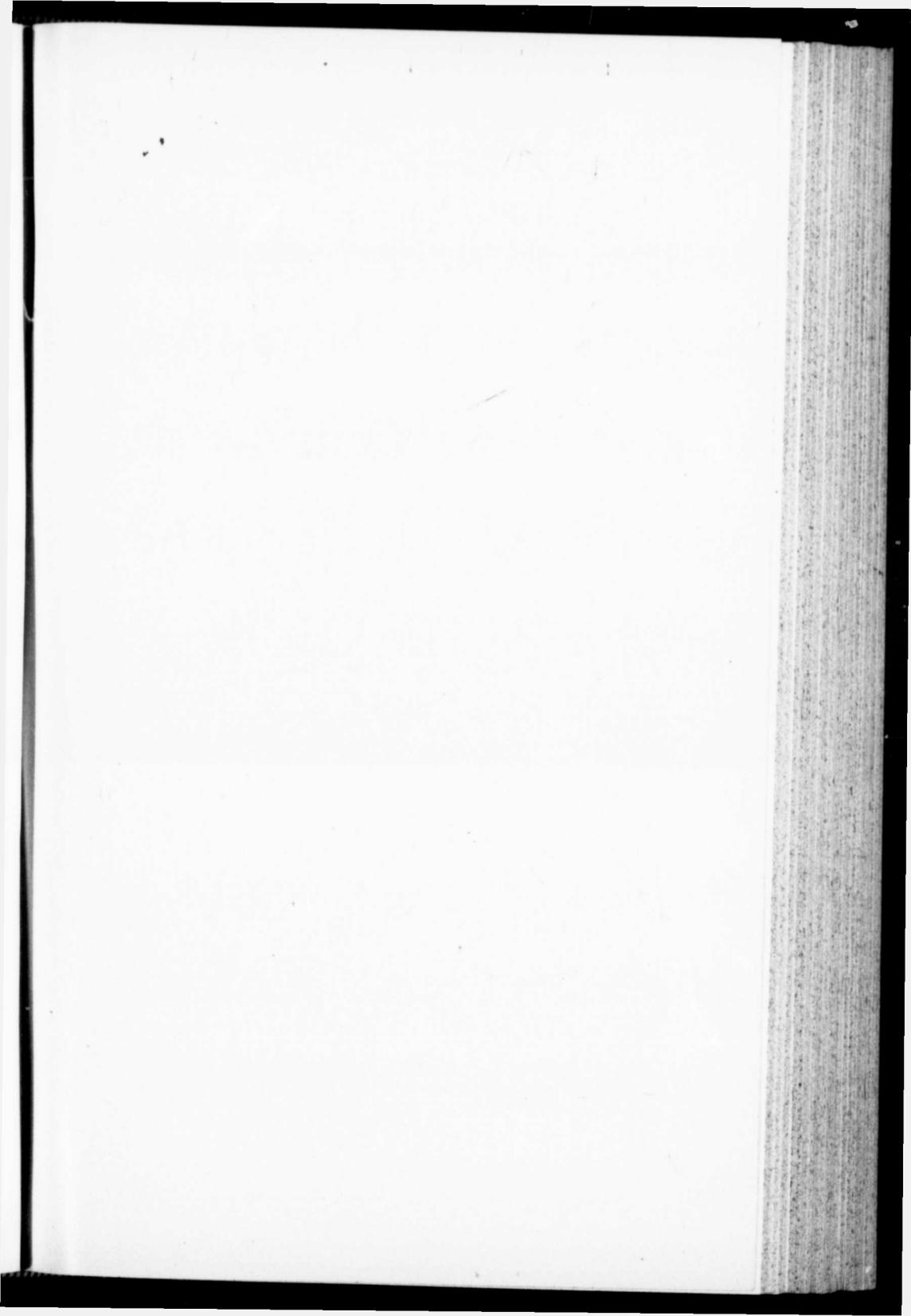
FR. COLOMBAN-MARIE

O. F. M. min. prov.



**Avis important:** Parmi les précieuses faveurs accordées par notre S. P. le Pape Pie X à l'occasion du 7<sup>e</sup> centenaire de la fondation de l'Ordre Séraphique se trouve *la communication universelle, pleine et perpétuelle des indulgences, privilèges et mérites spirituels entre les trois Ordres franciscains* (Frères Mineurs, Clarisses et Tertiaires), concédée par une lettre du 5 mai et par un indult du 17 mai 1909. Cette communication entre en vigueur dès à présent; nous nous en servons donc dans ce mois-ci pour marquer, dans le calendrier de la conventure, l'absolution générale pour le 2 juillet, fête de la Visitation, et pour le 4 juillet, solennité des saints Apôtres Pierre et Paul.

(1) Signalons à ce propos cette phrase du document pontifical : « *C'est ici que le Législateur et Père Séraphique eut cette très célèbre vision du divin Sauveur et de la Vierge Marie qui donna naissance à l'Indulgence de la Portioncule.* » Bien que la phrase soit simplement narrative, ce rapide historique de l'origine de l'Indulgence n'en a pas moins une grande autorité. N. D. L. R.

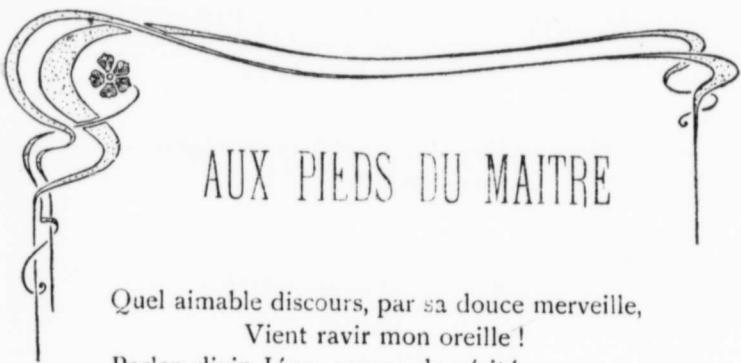




JÉSUS A BÉTHANIE

330

HOFMANN



## AUX PIEDS DU MAITRE

Quel aimable discours, par sa douce merveille,  
Vient ravir mon oreille !  
Parlez, divin Jésus, source de vérité,  
Vous serez écouté.

Quand assise à vos pieds dans un profond silence,  
A vous mon cœur s'élançe,  
Et que de votre voix il attire ardemment  
L'air céleste et charmant,

L'ineffable secret qui sort de votre bouche  
Est le seul qui me touche :  
Dieu demande les cœurs, et, pour ce beau dessein  
Vous sortez de son sein.

Loin des sens, au dedans où vous tenez école,  
J'entends votre parole,  
Qui calme tout mon trouble et les émotions  
Des fières passions.

Ainsi vous apaisiez la mer et les tempêtes  
Qui menaçaient nos têtes,  
Et des vents vous changiez en souffle gracieux  
Le bruit audacieux . . .

Je m'abandonne à vous, seul Être nécessaire,  
Je ne veux que vous plaire :  
Dans mon cœur désormais je ne nourrirai plus  
Des désirs superflus.

Des célestes esprits, en vous seul recueillie  
Je commence la vie,  
Je renonce à mes sens, et toute morte à moi  
Je ne vis que de foi.

Que me présentez-vous, fortune de la terre ?  
Rien que l'éclat du verre,  
Une glace luisante et qui fond dans les mains,  
Ou des fantômes vains.

Que me présentez-vous ? une creuse figure,  
Pour l'objet, la peinture ;  
D'un nuage léger les mouvantes couleurs,  
Les ris changés en pleurs.

Le monde me séduit ; et si Dieu ne la guide  
Mon âme, toujours vide,  
Court d'erreur en erreur et croit se convertir  
Par un vain repentir.

Jusqu'à ce qu'à Jésus la vérité nous livre  
Et par là nous délivre,  
Dans nos esprits déçus, le mal n'est que caché,  
Et s'accroît le péché.

Jésus change les cœurs par la secrète atteinte  
D'une volupté sainte,  
Et de ma volonté, d'un délicat effort,  
Fait mouvoir le ressort.

Possédez seul, Seigneur, un cœur qui ne soupire  
Qu'à porter votre empire ;  
Heureux qui se soumet et s'abandonne à vous,  
Dont le joug est si doux.

J.-B. B.



## EN TERRE-SAINTE

### LES MASSACRES D'ARMÉNIE

**L**ES nouvelles reçues de Palestine nous apprennent que les derniers événements ont causé de telles ruines et fait de si nombreuses victimes qu'ils restent sans précédents, même dans les annales sanglantes de cette terre infortunée.

Mgr Paul Tergian, évêque d'Adana, a envoyé dans les diverses parties du monde un télégramme qui réclame des secours, et qui fait dans son laconisme une peinture effrayante de la situation. On a peine à croire qu'il s'agisse d'événements contemporains, et que de telles cruautés déshonorent notre siècle si fier des progrès de la civilisation :

« Pendant trois jours, dit la dépêche, les Chrétiens ont été massacrés, pillés, incendiés : les morts se chiffrent par milliers ; les survivants meurent de faim : la misère est extrême ; des secours immédiats sont nécessaires, toutes nos ressources ayant disparu. »

Ainsi parlait le télégramme du pauvre évêque. Depuis, diverses relations ont montré qu'il n'avait rien exagéré. Le nombre total des morts serait de 10 ou 13 mille, et dans la seule cité d'Adana, il approcherait de cinq mille. Les fanatiques Musulmans n'ont rien respecté ; ils ont fait boucherie des femmes et des enfants. On pensait d'abord que le carnage serait circonscrit dans un étroit espace sur les bords de la mer, mais toutes les villes s'émurent jusqu'à Constantinople et furent mises à feu et à sang par la populace musulmane.

Il semble que ce massacre soit le pire qu'ait encore enregistré l'histoire et qu'il dépasse les persécutions de Rome païenne à l'égard de l'Eglise naissante dans ses indescriptibles horreurs. Le Sihoun

ou Sir-Daria, l'ancien Iaxarte est un fleuve qui se jette dans le Lac d'Aral et qui dans les jours de paix sert à porter les produits des fertiles plaines d'Arménie jusqu'aux marchés où s'approvisionne le monde. Quatre jours après les premières attaques ses rives étaient couvertes de cadavres, les plaines voisines désolées par la mort et les survivants s'attendaient à périr par la misère, la peste et la faim.

Les Arméniens ont toujours été victimes du fanatisme soit des Grecs qui leur reprochent leur attachement à l'Eglise Romaine, soit des Musulmans qui ont vainement essayé de les arracher au Christianisme.

Cependant leur situation s'était de beaucoup améliorée, malgré les entraves mises par le gouvernement turc au zèle des missionnaires français, depuis que Léon XIII, l'immortel pontife, avait tourné vers eux son génie et sa sollicitude apostolique. A sa voix, les ordres religieux, Jésuites, Carmes, Capucins, Franciscains et particulièrement les Lazaristes, avaient fondé en Arménie des missions prospères. Leur apostolat donnait de belles espérances. Tout vient d'être remis en question par la révolution turque. Et comme nous le disions dans le dernier numéro, de quelque côté que tourne la fortune, le sort des chrétiens et l'avenir de leurs Eglises n'en restent pas moins fort menaçant. (1)

#### FRANCISCAINS MARTYRS

(Suite)

Au Caire, dans le même temps, apparut le Frère Jean Eteo, confesseur de l'Infant Ferdinand d'Aragon et l'un des religieux les plus doctes de la vieille Castille. Il se fit remarquer par son éloquence qui ébranlait jusqu'aux musulmans. Le sultan, craignant qu'il ne fit des prosélytes parmi ses sujets, donna l'ordre de se saisir de sa personne et de celle de son compagnon, Frère Gonzalve de Santiago, et de les emprisonner.

---

(1) D'après la Revue américaine « *The Good Work* ». Cette revue très intéressante et bien illustrée a pour programme de cultiver l'esprit apostolique parmi les catholiques, de susciter des vocations pour les missions et de renseigner sur le mouvement des missions catholiques dans le monde.

Directeur R. J. J. Dunn, 462 Madison Ave, New-York City.

En prison, ils furent soumis à la torture d'une manière si cruelle que Gonzalve, qui était d'une complexion délicate, ne put résister et succomba. Jean, en présence du cadavre de son ami, commença à perdre courage, et sous les coups incessants de ses bourreaux les forces lui manquèrent, et le désespoir s'emparant de lui, il ne vit d'autre issue à ses maux intolérables que de se faire musulman.

Bien qu'il n'eût cédé qu'à la contrainte, sa conscience ne lui laissa aucun repos et au bout de trois jours il écrivit au provincial de Terre-Sainte pour demander un confesseur qui pût l'absoudre et le réintégrer dans l'Eglise.

A peine a-t-il recouvré la paix de l'âme qu'il s'élança sur la place publique, y fit sa rétractation, proclame qu'il n'a cédé qu'à la force et à l'atrocité de la torture, que le Coran n'est que tromperie et que l'Evangile seul, auquel il n'a cessé de croire, contient la vérité.

Les musulmans l'entendant maudire leur prophète se jettent sur lui, l'accablent de coups, et pleins de rage font de son corps une plaie qu'ils arrosent de vinaigre brûlant. Rendu méconnaissable, Jean ne cessa d'affirmer sa foi et d'exhorter la foule qui l'insultait à abandonner son faux culte et à reconnaître Jésus comme le Sauveur du monde.

Le sultan, ayant appris son retour au christianisme, voulut s'associer à la vengeance populaire en ordonnant qu'il fût crucifié comme Jésus, avec cette différence qu'on le laissât étendu sur la croix par terre pour recevoir les coups de cimeterre que ses mameluks lui déchargeraient. Ainsi tailladé, Jean Eteo perdit toute forme humaine ; mais tant qu'on put distinguer les traits de son visage, on y vit briller une lumière surnaturelle, et aussi longtemps que sa langue put articuler une parole, il publia les miséricordes de Dieu envers lui. C'est le cas de s'écrier avec l'Apôtre des gentils que « là où le péché a abondé, la grâce a surabondé. »

D'autres religieux entraînés par le désir de propager l'Evangile parmi les infidèles, s'exposèrent, de leur plein gré, à la mort. L'une de ces victimes volontaires fut le bienheureux Jean de Zuazo, d'une famille noble de Médina del Campo, en Espagne. Son père, continuant les traditions de ses ancêtres, voulait en faire un parfait chevalier, l'honneur de sa race ; en conséquence, il le formait à tous les exercices du corps comme aux habitudes galantes de l'époque et le forçait à paraître dans les lieux publics, monté sur un cheval arabe

qui attirait l'attention; mais Jean, qui n'aimait que la vie retirée et intérieure, ne faisait que traverser la ville pour gagner la campagne où, seul avec ses pensées, il scrutait ses inclinations raisantes. Bientôt il découvrit qu'il était fait pour l'état religieux; il avait alors seize ans.

Il obtint à grand peine de son père d'aller se présenter chez les Chartreux, au monastère de N.-D. d'Arciago, où il ne fut pas accepté, n'ayant pas l'âge requis par la règle. Sans se décourager il s'adressa au couvent de Saint-François de l'Abrojo. Là encore les religieux l'ajournèrent à cause de sa grande jeunesse; mais touchés de son ardeur et de ses bonnes dispositions, ils lui conseillèrent de se rendre à Valladolid, où les Franciscains de l'Observance l'accueillirent avec plaisir et l'envoyèrent à leur noviciat. Pendant sept ans Jean édifia ses maîtres qui voyaient en lui un sujet qui ferait l'ornement de l'Ordre; mais Jean aspirant à une perfection plus absolue passa chez les Déchaussés de Saint-Gabriel en Estramadure, puis en Calabre, à Belmonte, chez les Capucins qui venaient d'y fonder une maison réputée par son austérité. Or il trouva, dans ce couvent, les esprits en proie à une grande agitation par suite de l'apostasie de leur fameux prédicateur, Bernardin Ochin. Un jour, qu'étant sorti pour prier dans la forêt voisine, il s'affligeait du scandale que venait de donner ce malheureux religieux, Notre-Seigneur lui apparut et lui dit : « Recommande le courage à ton supérieur; je n'abandonnerai pas la communauté tant que la Règle y sera scrupuleusement observée. Si j'ai permis une rupture aussi éclatante, c'est afin de prémunir le troupeau contre le loup ravisseur qui y aurait causé les plus grands ravages. »

Cette révélation calma les bons religieux de Belmonte. Cependant Frère Jean, voulant visiter les Lieux Saints, en fit la demande à ses supérieurs qui y consentirent en lui donnant pour compagnon un Frère italien, Jean d'Alexandrie, qui appartenait à la province de Saint-Gabriel dont lui-même faisait partie.

Dès que nos deux religieux eurent atteint Jérusalem, ils se mirent au service des Pères de Terre-Sainte; mais durant tout le séjour qu'ils y firent, ils ne s'entretenaient que du bonheur d'étendre le règne du Sauveur et de mourir pour Lui. C'est pourquoi, lorsqu'ils furent libres, ils partirent pour l'Égypte. Etant au Caire, ils firent la connaissance d'un juif italien auquel ils demandèrent s'ils pourraient être

admis près du sultan, ayant à traiter avec lui d'une affaire très importante. Le juif, dans l'espoir d'entrer lui-même au palais, promit de chercher le moyen de les y introduire et fut assez habile pour amener un courtisan à obtenir l'audience.

Une fois en présence du sultan, Jean lui dit qu'il venait à lui comme saint François à Malek-Kamel, de la part de Dieu, pour lui porter la bonne nouvelle, et que, s'il daignait lui prêter attention, il le convaincrat des erreurs de la religion qu'il professait.

Le sultan, pour toute réponse, les fit jeter en prison ; puis les voyant si pâles, si exténués, il recommanda à ses officiers de les bien traiter et de chercher par leur courtoisie à les gagner au mahométisme.

Au bout de huit jours, quand il les crut bien restaurés, il ordonna de les conduire au Cadi pour être soumis à un interrogatoire duquel leur sort dépendrait. Le Cadi les ayant trouvés tout aussi ancrés dans leur foi et tout aussi disposés à la propagande chrétienne, les fit transférer, suivant les instructions du sultan, dans une prison plus rigoureuse, où pour nourriture ils devaient recevoir, chaque jour, la bastonnade.

Ce fut dans ces tristes circonstances qu'arriva au Caire l'ambassadeur de Philippe II. Apprenant l'odieuse réclusion des deux Français dont l'un appartenait à la noblesse espagnole, il courut au palais pour réclamer leur élargissement ; le sultan y consentit pour ne pas s'attirer l'inimitié d'un souverain puissant, et l'ambassadeur, escorté du Cadi, se rendit à la prison.

Quelle ne fut pas sa douleur d'y trouver, étendu sans vie, le vénérable Jean de Zuazo qui avait succombé sous les coups des geôliers ! Quant à son compagnon, à peine délivré, il alla dans une autre ville renouveler ses tentatives de propagande religieuse. Saisi de nouveau par les autorités turques et rejeté en prison, il fut, sans procès, condamné à être brûlé vif. Deux fois il fut jeté dans le feu, sans qu'il fût atteint. Les bourreaux, au lieu de reconnaître le prodige, entrèrent en fureur et le saisissant le couchèrent dans les flammes et l'y maintinrent sous un tas de pierres jusqu'à ce qu'il fût entièrement consumé.

M. SODAR DE VAUX





1<sup>o</sup> QUESTION : *Dans quelle église puis-je gagner l'indulgence de la Portioncule ? Bien que je ne sois pas tertiaire, j'ai fait, l'an passé, les visites à la chapelle de N.-D. des Anges à Montréal, ai-je bien fait ?* — Une abonnée.

RÉPONSE : Les églises qui jouissent, au Canada, du privilège de l'indulgence de la Portioncule sont les suivantes :

1<sup>o</sup> *Pour tous les fidèles sans exception* : les églises et les chapelles ou oratoires publics du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>me</sup> Ordres franciscains (Franciscains, Capucins et Clarisses) et du Tiers-Ordre régulier (Franciscaines Missionnaires de Marie, Petites Franciscaines de Marie, etc, (1) ;

2<sup>o</sup> *Pour les seuls tertiaires* : les églises, chapelles et oratoires publics où le Tiers-Ordre se trouve canoniquement érigé ; voici le paragraphe du bref de concession : « xxxv<sup>o</sup>. Le 2 août, l'indulgence de la Portioncule à gagner chaque fois que, depuis les 1<sup>ères</sup> vêpres jusqu'au coucher du soleil de ce jour, ils visiteront quelque église ou oratoire public du 1<sup>er</sup>, 2<sup>me</sup> ou 3<sup>me</sup> Ordre régulier ou encore une autre église ou oratoire public où est érigée canoniquement une Fraternité du Tiers-Ordre séculier, pourvu qu'ils se soient confessés et qu'ils aient communiqué et prié comme il est demandé plus haut » (c'est-à-dire, aux intentions du Souverain Pontife). (2)

Si la chapelle est la propriété du Tiers Ordre, on peut par un rescrit spécial, obtenir de Rome l'indulgence de la Portioncule *pour tous les fidèles* (3).

Quant aux tertiaires qui vivent dans un collège, un hôpital ou quelque établissement semblable, ils peuvent gagner l'indulgence de

(1) Cfr le P. P. Moccheg., *Coll. Ind.*, vn. 974 et seq.

(2) Cfr *Acta O. M.*, sept. 1901, p. 153.

(3) Cfr le P. P. Moccheg., *ib.*, nn. 1620 et seq. et *Acta O. M.*, juin 1897, p. 93.

la Portioncule en visitant l'oratoire *semipublic* (1) de l'établissement, si, en raison de leurs occupations, de leur santé ou pour toute autre cause légitime, ils sont moralement empêchés de visiter quelque une des églises qui jouissent du privilège susdit (2) ;

3° *Pour les tertiaires seuls* : l'église paroissiale des localités où ils sont de résidence ou de passage, quand il ne s'y trouve pas d'église franciscaine ni d'église, siège de fraternité ; ceci concerne spécialement les tertiaires *isolés* qui souvent demeurent dans de telles localités (3) ;

4° *pour les personnes indiquées dans l'indult* : les églises et les oratoires publics qui en ont obtenu le privilège de Rome : dans ce dernier cas, à moins de *dérogation expresse*, une condition est absolument exigée pour la validité de l'indult et pour le gain de l'indulgence ; la voici telle que requise par une réponse de la S. C. des Indulgences (14 sept. 1904) :

« Pour que l'indult de concession soit valide il faut que, entre l'église ou chapelle qui obtient cet indult et les églises (franciscaines ou autres) qui jouissaient déjà de ce privilège, il existe la distance *d'au moins un mille* c'est-à-dire, en système métrique, 1489 mètres, à mesurer par la voie publique ouverte à tout le monde. Cette distance est requise sous peine de nullité de l'indult et de l'indulgence (4) ». Et il est à remarquer que la bonne foi ne supplée pas au défaut d'une condition essentielle pour le gain des indulgences.

Conclusion : De tout ce qui précède, il est facile de déduire, en réponse à votre question que, n'étant pas tertiaire, vous ne pouviez pas gagner, l'an passé, l'indulgence de la Portioncule dans la chapelle de Notre-Dame des Anges, à Montréal, à moins que cette chapelle ne jouisse d'un indult spécial, ce que nous ignorons.

(1) Un oratoire est considéré comme *semipublic* quand il est érigé, de l'autorité de l'Ordinaire, dans un lieu en quelque sorte privé ou non absolument public, et ne sert ni à l'usage commun de tous les fidèles ni à l'usage privé d'une personne ou d'une famille, mais à l'usage d'une communauté ou d'une réunion de personnes (S. C. R., 23 j'env. 1899, n. 4007).

(2) Indult du 18 juillet 1903 (*Acta O. M.*, sept. 1902, p. 132) ; il ne faut pas confondre cet indult avec celui du 14 janvier 1909 (rapporté sans date *ib.*, mars 1909, p. 74, et avec date dans *Acta S. Sedis*, 1 févr. 1909, p. 210).

(3) Cfr le P. P. Moccheg., *ib.*, nn. 1624 et seq.

(4) Cfr *Acta O. M.*, févr. 1905, p. 53.

2° QUESTION : *Pendant le dernier carême j'ai suivi une mission de huit jours prêchée par deux de vos Pères ; j'ai fait ma confession générale dès le 4e jour de la mission, et j'ai fait la sainte communion plusieurs fois ; j'ai assisté à la bénédiction papale à la fin. On me dit maintenant que je n'ai pas gagné l'indulgence de la mission, parce que je m'étais confessé trop tôt ; cela ne vaut, m'assure-t-on, que les 2 ou 3 derniers jours. — Un abonné.*

RÉPONSE : Rassurez vous, cher lecteur, vous avez gagné l'indulgence plénière de votre mission, car un décret de Rome (du 28 août 1907) permet de faire la confession, requise pour le gain de cette indulgence, dans l'intervalle des *cing* derniers jours, et non pas seulement des deux ou trois derniers jours de la mission (1).

Cette permission s'étend aux stations du carême et de l'avent, aux missions et aux retraites.

Je suppose qu'on a voulu vous parler d'un autre décret de Rome (du 11 mars 1908) que rapporte la *Semaine religieuse de Québec*, dans son numéro du 27 février 1909 (p. 458), mais il ne s'agit pas là de la même indulgence.

En effet, dans cet autre décret on permet d'anticiper la confession requise ou bien de *trois* jours quand il s'agit d'une indulgence *toties quoties* (comme la Portioncule) attachée à un jour, ou bien de *deux* jours entiers quand il s'agit d'une indulgence ne pouvant se gagner au jour marqué qu'une seule fois (2).

Il n'est donc pas question dans ce dernier décret de l'indulgence plénière de la mission qu'on peut continuer à gagner après s'être confessé *pendant les cinq derniers jours* de la mission, de la retraite ou de la neuvaine prêchée.

3° QUESTION : *Jusqu'à présent j'avais toujours cru que sur une couronne franciscaine je pouvais gagner les indulgences des Pères Croisiers ; serait-il donc bien vrai que ces indulgences ne peuvent pas y être attachées à cause de sa forme particulière (3) ? — Un lecteur assidu.*

RÉPONSE : Concédon d'abord qu'il a pu et peut encore exister un doute sur ce point. Le R. P. Pierre Mocchegiani, qui est certaine-

(1) Cfr *Acta O. M.*, oct. 1907, p. 318.

(2) Cfr *ibid.*, juin 1908, p. 168.

(3) Voir notre *Revue*, 1909, p. 113, 10°.

ment une autorité en cette matière, affirme expressément que la couronne des Pères Croisiers n'exige pas une forme particulière, et que leurs indulgences peuvent, par conséquent, s'appliquer à n'importe quelle couronne de la B. V. Marie. (1). Mais c'est là, ce nous semble, un sentiment sérieusement contesté (on le verra par la suite), et nous préférons donner ici, autant que possible, l'opinion pratiquement la plus sûre ; l'opinion moins sûre n'assure jamais le gain d'une indulgence et expose toujours au risque de ne rien gagner du tout.

Voici les raisons qui ont motivé notre avis :

1° Tant que l'application de ces indulgences est restée réservée au R. P. Général des Croisiers, celui-ci n'a jamais accepté de bénir et d'indulgencier d'autres couronnes que celles du *rosaire* des Pères Dominicains ; or, cette interprétation pratique de son privilège, naguère encore si strictement exclusif, vaut certainement, dans l'espèce, une déclaration authentique ; plus que tout autre, le P. Général des Croisiers avait intérêt à connaître exactement l'étendue du privilège, à lui concédé par les Papes, et à ne pas le restreindre sans raison sérieuse à une seule forme de couronne au grand détriment des fidèles et des âmes du Purgatoire (2).

2° D'ailleurs, quand les décrets de Rome (3) parlent du chapelet auquel on peut appliquer les indulgences des Pères Croisiers, ils l'appellent toujours *rosaire* de la B. V. Marie ; or, quand le nom de *rosaire* ou même de couronne de la B. V. Marie n'est accompagné d'aucune dénomination spéciale, on doit l'entendre, en règle générale, du chapelet de 15 ou 5 dizaines des Pères Dominicains ; il faut, en effet, s'en tenir au sens strict et communément reçu de la lettre, et la bonne foi ne supplée pas en cas d'extension exagérée (4).

3° De plus, les remarques faites au sujet de ce chapelet dans les décrets de Rome (par exemple, dans celui du 15 mars 1884), (5) font entendre clairement que sa forme est celle du *rosaire* ou chapelet des Pères Dominicains. Les indults par lesquels on permet

(1) Cfr le P. Moccheg., *Coll. Indulg.*, n. 728, 4<sup>o</sup> et 732.

(2) Cfr *L'Ami du Clergé*, 1885, p. 80, VII<sup>o</sup>.

(3) Entre autres ceux du 13 juillet 1845 et du 9 janvier 1848.

(4) Cfr *L'Ami du Clergé*, *ibid.*

(5) Cfr le P. P. Moccheg., *ibid.*, n. 727.

maintenant d'appliquer les indulgences du rosaire le supposent également (1).

Ces raisons nous ont conduits à la conclusion suivante : il est certain que les indulgences des Pères Croisiers peuvent s'appliquer au rosaire des Pères Dominicains ; il n'est pas certain qu'elles peuvent s'appliquer à la couronne franciscaine ; il est donc *pratiquement plus sûr* de ne point les y appliquer, d'autant plus qu'on ne peut pas gagner à la fois les indulgences de la couronne franciscaine et celles des Pères Croisiers. Si cependant un jour le Saint Père voulait enrichir de ces indulgences la couronne des Sept Allégresses, soyez certain que nous serions les premiers à nous en réjouir : *quod faxit Deus !*

FR. MARIE-ANSELME, O. F. M.



## Chronique franciscaine

ROME

### Le Pape et l'Ordre franciscain

**L**E Souverain Pontife a donné un nouveau témoignage de sa sollicitude à l'égard de l'Ordre séraphique, à propos du Chapitre général d'Assise, et du septième centenaire de la profession religieuse de Notre Père Saint François.

Notre prochain numéro donnera une traduction de ces documents pontificaux, qui nous sont parvenus trop tard pour paraître ce mois-ci.

### Le Chapitre Général

**A** la dernière heure nous arrivent des nouvelles du Chapitre Général tenu à Assise. Le T. R. P. Giustiniani, Provincial de Corse, est élu définitif pour la circonscription dont notre Province fait partie. Le

(1) Cfr *Acta O. M.*, 1907, p. 45 et 268, et 1908, p. 34.

retour parmi nous du T. R. P. Colomban, notre très cher ministre provincial, sera probablement chose faite d'ici quelques semaines.

### Au collège Saint-Antoine

LES examens de fin de cours, en notre Collège international de saint Antoine de Rome, ont été particulièrement brillants cette année : les quinze candidats qui se sont présentés pour le titre de lecteur général ont tous été admis avec distinction.

### Le cantique de notre Frère le soleil

CETTE merveilleuse poésie de notre Père saint François, dans laquelle il loue Dieu pour la Création et qu'on a pu comparer pour la pureté de son inspiration aux psaumes de David a plusieurs fois tenté les musiciens. Dernièrement le R. P. Eusèbe Clop, O. F. M. professeur de plain chant au Collège saint Antoine, l'adaptait à une mélodie grégorienne. Un autre musicien franciscain, le P. Pierre-Baptiste de Falconara, organiste de l'église du même collège, célèbre déjà par l'originalité de ses compositions, vient de mettre le même *Cantique* en musique. On dit que son travail exprime admirablement le sens du poème et qu'il est un vrai chef d'œuvre. Il a été exécuté pour la première fois dans notre église de saint Antoine par les nouveaux lecteurs généraux, avec une grande perfection.

### A TRAVERS LE MONDE

#### Le Cardinal Aguirre

LE Cardinal franciscain *Frère* Grégoire Marie Aguirre, vient d'être transféré de l'archevêché de Burgos à l'archevêché de Tolède, siège primatial d'Espagne, laissé vacant par la mort du Cardinal Sancha. Son successeur à l'évêché de Lugo, Dom Benito Muricie y Lopez devient son successeur à l'archevêché de Burgos. A ce sujet, la revue espagnole "El mensajero Serafico" publiée par les PP. Capucins de Castille, donne une biographie dans son N° de mai du nouveau primat ; nous en extrayons quelques dates.

L'Eminentissime Frère Mineur est né à Pola de Gordon (Léon) au diocèse d'Oviédo, le 12 mars 1835. Après de solides études philosophiques et théologiques, il entra chez les Franciscains réformés, connus sous le nom d'Alcantarins. Bientôt envoyé aux missions des Philippines, il entra en Espagne pour y enseigner au collège franciscain de Pastrana, puis de Consuegra. Nommé lecteur perpétuel dans sa province, appelé à Rome comme pénitencier espagnol à Saint Jean de Latran, c'est alors qu'il fut

remarqué par Léon XIII et créé le 27 mars 1885 évêque de Lugo. L'enthousiasme que manifesta son peuple lors de sa réception ne fut point déçu ; lorsqu'en février 1894 Mgr Aguirre quitta Lugo, il laissa le diocèse pacifié, évangélisé, enrichi d'un séminaire et de plusieurs œuvres de secours et d'éducation : car les pauvres, les enfants et les infirmes ont toujours été les objets de sa plus tendre sollicitude.

Il continua sur le siège métropolitain de Burgos son œuvre de restauration de la foi et des mœurs. Deux synodes diocésains, un concile provincial, un congrès national (le V\*), l'établissement de l'Université pontificale et d'un nouveau séminaire, l'achèvement d'un autre séminaire, la restauration de la Cathédrale ont occupé son épiscopat. Les religieux français, et particulièrement les Pères Capucins de la province de Toulouse ont reçu dans son diocèse une généreuse hospitalité lors des expulsions.

Aussi c'est par les applaudissements universels que fut accueillie l'annonce de son élévation à la dignité cardinalice.

Daigne Dieu bénir l'humble Frère Mineur dans sa Primatiale de Tolède, comme il l'a béni à Lugo et à Burgos. *Ad multos annos!*

### A Buenos Ayres

« EL Plata Serafico » revue franciscaine pour la République Argentine reproduit un magnifique discours du docteur Garcia Marcéda, ministre d'Etat de cette République et fervent tertiaire. Ce discours prononcé à la Chambre des Députés de Buenos Ayres avait pour objet l'éducation, qui ne peut mériter ce nom si elle n'est pas toute pénétrée de la morale chrétienne et du respect dû à la loi de Dieu. L'orateur a excité un vif enthousiasme, et la loi qu'il proposait a été votée.

### Constructeur d'Orgues

UN franciscain, frère Manuel Fernando, du couvent de Lugo, Espagne, a construit pour l'église de sa communauté un orgue jugé si parfait que l'Evêque et le Chapitre de la Cathédrale l'ont demandé à ses supérieurs pour qu'il restaure les orgues de cette dernière église.

### CANADA

#### Montréal. Fraternité Sainte-Elisabeth

LA retraite annuelle et la Visite de la Fraternité des Sœurs ont eu lieu du dimanche 23 au dimanche 30 mai, sous la direction du R. P. Raymond, gardien. Le T. R. P. Firmin, commissaire provincial, lui prêta son

concours pour l'instruction du matin et sa parole substantielle fut fort goûtée de nos sœurs. Les exercices furent suivis avec une remarquable assiduité par une grande affluence ; celui du soir, qui était public, attirera à nos assemblées un nombre considérable de dames et de jeunes filles. Le devoir de la sainte visite fut accompli avec un zèle qui montrait bien que nos sœurs avaient compris l'importance capitale pour leur ferveur de ce point de la sainte Règle.

La retraite se termina comme de coutume par la messe de communion générale.

### Pèlerinage annuel à la Bonne Sainte Anne

LE dimanche, six juin, les sœurs tertiaires et les personnes qui se joignirent à elles pour la circonstance se rendirent à Sainte-Anne de Beaupré pour accomplir leur pèlerinage annuel. Le voyage se fit par chemin de fer, la *Compagnie du Richelieu* n'ayant pu, cette année, mettre aucun bateau à la disposition des nombreux pèlerinages qui descendent vers le Sanctuaire de la Bonne Mère.

Malgré le regret que leur laissait l'abandon de la douce tradition, et la suppression de quelques exercices de piété incompatible avec le voyage par chemin de fer, les pèlerins ne semblent pas se plaindre de ce changement qui diminue de beaucoup leurs fatigues et ménage leur temps. Si le premier train n'avait pas subi l'accident de machine inévitable dans les pèlerinages par le C. P. R. et n'avait pas mis plus de 10 heures pour gagner sainte Anne, tout aurait été parfait. Car nous avons joui d'un temps splendide, et le retour s'effectua avec une louable rapidité. Un autre avantage très apprécié du pèlerinage par les chars, est la possibilité de prolonger son séjour à Sainte-Anne ou à Québec, les billets étant valables jusqu'au mardi ; une centaine de personnes environ en ont profité.

Au passage à Québec, vers deux heures, nos sœurs reçurent la bénédiction du T. S. Sacrement dans l'église des RR. MM. Franciscaines. En somme, bonne et pieuse journée.

---

La difficulté n'est nullement d'obtenir la grâce quand on la demande ; le difficile est de désirer cette grâce assez sincèrement pour la demander de manière à ce que Dieu l'accorde.

MGR GAY



## LES MISSIONS FRANCISCAINES

DE QUÉBEC A CHE-FOO



NOTRE cher frère Léon, dont le départ pour la Chine provoqua naguère parmi nos bienfaiteurs et amis de Québec une manifestation de sympathie adressée au T. R. P. Provincial, de Che-foo où il est arrivé le trois mars, une relation de son voyage ; nous en donnerons quelques passages propres à intéresser nos lecteurs.

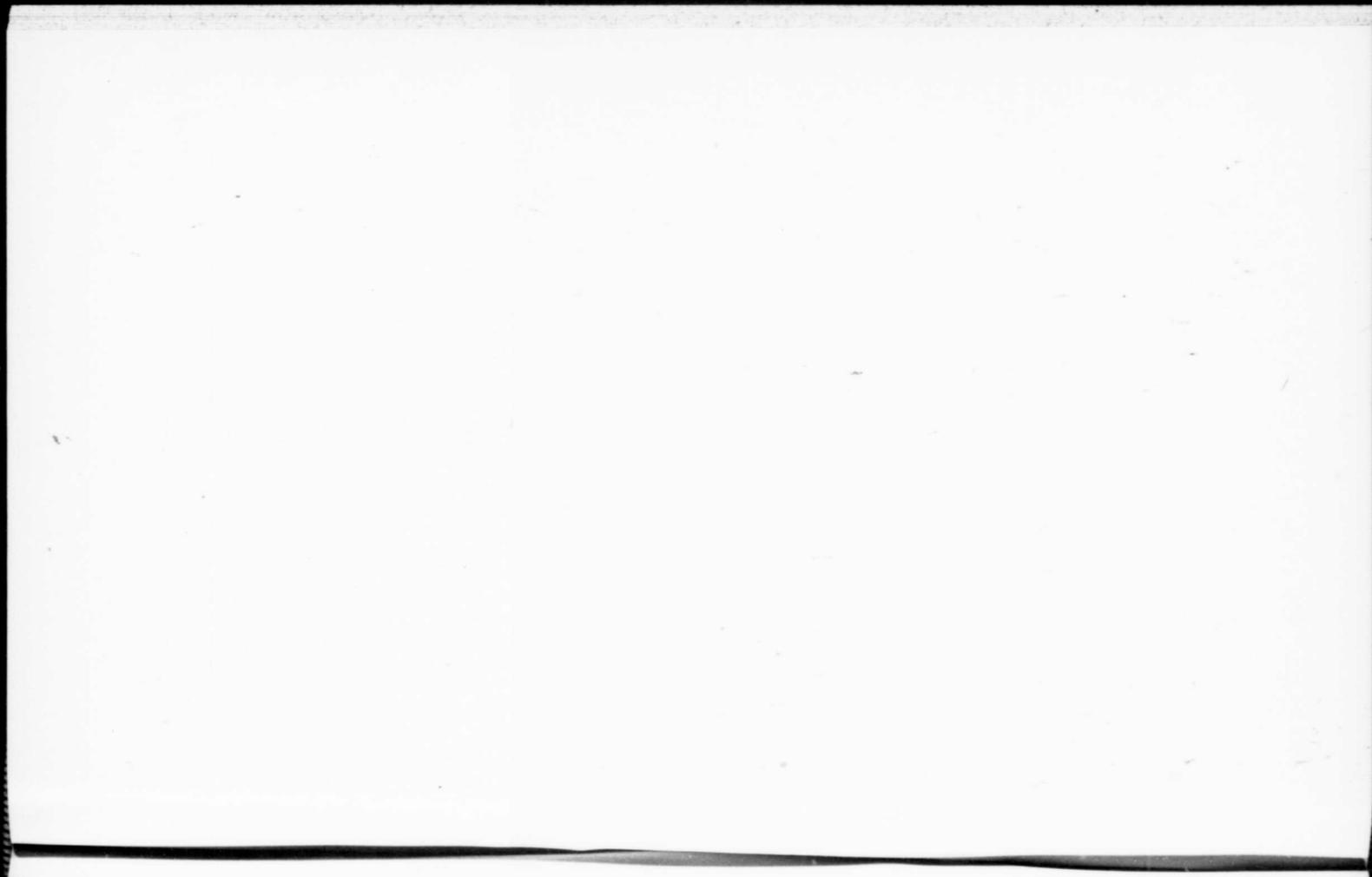
*Che-foo le 6 mars.*

Il n'y a pas encore bien longtemps que la vitesse des chars et du bateau a dérobé à mon regard le ciel aimé du Canada, et plus d'une fois cependant mon esprit s'en est retourné à Québec : non point que je regrette ma démarche, puisqu'elle n'est qu'un accomplissement de la volonté du Bon Dieu, je me reprocherais de ne pas répondre à l'appel de Notre-Seigneur avec toute la joie qu'il convient. Mais c'est qu'à Québec, l'emploi de quêteur que m'avait confié l'obéissance m'a fait connaître tant d'âmes généreuses qui se dévouent et se sacrifient pour nourrir les Pauvres du Bon Dieu, qu'il me semble que je n'ai pas assez exprimé les remerciements de ma reconnaissance ; et j'essaie par la pensée de suppléer ce que j'aurais dû faire, en me souvenant et en demandant au Bon Dieu de payer la dette de gratitude du quêteur transformé en missionnaire.

Car si durant mon voyage mon esprit s'en retournait parfois à Québec, plus souvent encore il me devançait sur cette terre de Chine où le Bon Dieu m'a enfin permis d'aborder. J'ai eu, comme vous



LE. R. P. ARSÈNE MULLIN, O. F. M.  
*en vêtement pastoral*



avez dû le savoir par la lettre du R. P. Arsène, (1) un grand retard à supporter. Nous ne sommes arrivés à Kobé (Japon) que le samedi 13 février, à onze heures du soir, c'est-à-dire deux jours après le départ du bateau qui fait le service entre Kobé et Che-foo. Il fallait donc attendre que le bateau revienne, et j'attendis quelques jours. J'eus donc tout le temps de voir à mes bagages, à mon billet et aussi à mon âme. Car je profitai de cette attente et même de cette inaction, (le Père des Missions Etrangères auquel on m'avait confié s'étant fait mal à un pied) pour entreprendre une retraite de huit jours. Mes hôtes, très aimables, me prêtèrent des livres spirituels et je passai la meilleure semaine possible dans la paix et le recueillement.

Néanmoins je fus content de m'embarquer pour Che-foo où j'arrivai, comme je vous l'ai dit, le 3 mars après 6 jours de traversée. Une chaloupe me conduisit au quai. Mais là personne pour me recevoir. Je me rendais à la douane pour me renseigner quand j'aperçus un clocher surmonté d'une croix. A tout hasard je me dirigeai de ce côté et grande fut ma joie de voir au-dessus de la porte cette inscription en français : « Mission Catholique. » J'adressai au Bon Dieu et à Notre-Dame mes actions de grâces pour m'avoir conduit à bon port. Un instant après, la porte s'ouvrait et Mgr Schang lui-même me pressait dans ses bras... Je passerai ici quelque temps en attendant ma destination. Mgr Schang m'a donné un professeur de chinois, et aussi un nom : je m'appellerai *Yô*. Ce qui, paraît-il, veut dire : *musique*. Comment le trouvez-vous ? J'ai remis à Sa Grandeur toutes les intentions de messes que j'avais reçues au départ, et il les fera exécuter fidèlement...

Daignez agréer...

Fr. LÉON BAYLE, O. F. M.

#### L'ESPRIT FRANCISCAIN ET LES MISSIONS

François conjurait le Seigneur par des prières ardentes de lui faire connaître la voie qu'il devait suivre. Or, le 24 février 1209,

(1) Nous sommes heureux de pouvoir donner à nos lecteurs et aux nombreux amis du R. P. Arsène Mullin et de sa famille, une photographie du jeune missionnaire en costume pastoral, tel que le portent les prêtres catholiques dans les cérémonies ecclésiastiques : baptêmes, enterrements etc. . .

Le R. P. Arsène est heureusement arrivé à son poste à Ou-chang (Hou-Pé)

servant la messe au chapelain de Saint Damien, dans le sanctuaire de N.-D. des Anges qu'il venait de restaurer, à l'Évangile, il fut frappé par ces paroles : « N'ayez ni or, ni argent, ni monnaie dans votre bourse, ni sac pour le voyage, ni deux habits, ni souliers, ni bâton. » Après la messe, il demande au prêtre le sens de ces paroles, et quand il eut entendu que c'étaient celles que Jésus-Christ avait adressées aux Apôtres en les envoyant prêcher, il s'écria : « Ah ! voilà ce que je cherchais depuis longtemps, voilà ce que j'appelais de tous mes vœux. »

Il était fixé, l'Ordre des Frères Mineurs était fondé. Revêtu des livrées évangéliques et menant une vie sainte et mortifiée, il eut vite attiré à lui des compagnons, et fils soumis de la sainte Eglise il voulut aller à Rome avec eux solliciter du Souverain Pontife l'approbation de sa Règle. Il obtint d'Innocent III cette faveur et fit avec ses compagnons entre les mains du Vicaire de Jésus-Christ profession d'obéissance. . .

Après avoir entendu l'oracle de Silvestre et de Claire qu'il attendait comme une réponse du ciel à ses prières ardentes, « Va et prêche, car ce n'est pas seulement pour ton salut que je t'ai appelé, c'est aussi pour le salut de tes frères, et pour eux je mettrai mes paroles dans ta bouche », François s'écria : « Allons au nom du Seigneur, » et il s'en alla « prêcher Dieu à toute créature. »

Un jour il prêchait à ses frères : « Considérez quelle est notre vocation. Ce n'est pas seulement pour notre salut que Dieu nous a appelés par sa miséricorde, c'est aussi pour le salut de *tous les peuples*. »

Au Cardinal Hugolin qui devait être plus tard Grégoire IX, il disait : « Ce n'est pas uniquement pour les fidèles que le Seigneur a envoyé les Frères Mineurs : en vérité, je vous assure que Dieu les a choisis pour faire du bien à tous les hommes et pour sauver toutes les âmes dans le monde entier. Ils seront bien reçus et en gagneront beaucoup, non seulement dans les pays des chrétiens, mais encore dans les pays païens. »

François sentait de si vives ardeurs pour les Missions auprès des infidèles qu'il voulut en personne aller en Orient « conquérir les musulmans à l'Évangile ou tomber sous leurs coups, martyr de la foi. »

Il partit avec la bénédiction d'Innocent III. Mais la volonté de Dieu n'était point qu'il fût martyr des infidèles. Deux fois la tem-

pête ou la maladie le rejeta sur les côtes d'Italie. Une troisième tentative le conduisit en Syrie ; mais au lieu du martyre il ne rencontra qu'honneurs et admiration. « Fuyons cette terre, dit-il à Fr. Illuminé, son compagnon ; nous n'y trouverons pas ce que nous y cherchons. » François regagna l'Europe vers la fin de juin 1220. C'est après le *chapitre des Nattes* que François avait envoyé le Père Bérard et ses compagnons qui devaient verser leur sang pour Jésus-Christ, le 16 janvier 1220...

A la nouvelle de leur martyre, François s'écria avec larmes : « Maintenant je puis dire avec assurance que j'ai cinq Frères Mineurs. » Et se tournant vers le couvent d'Alenquer d'où ils étaient partis pour le martyre, il le salua en ces termes : « Maison sainte, terre sacrée, tu as produit et offert au Roi du ciel cinq belles fleurs empourprées et d'une odeur suave. O maison sainte, sois toujours habitée par des saints. »

François avait prêché, et prêché d'exemple, le zèle qu'il faut avoir pour la conversion et le salut des infidèles, aussi, l'Ordre Séraphique n'a point failli à sa Mission apostolique, dans les pays infidèles.

« Un demi siècle s'était écoulé, en effet, depuis leur apparition et déjà les Frères Mineurs avaient pénétré partout où il y avait des infidèles à convertir, des hérétiques ou des schismatiques à ramener à la vraie foi. » (L. de Kerval)

En 1245, pour ne parler que de la Chine, le Pape Innocent III envoyait en Tartarie des Frères Mineurs sous la conduite de Jean de Plan Carpin avec des lettres au grand Khang ou empereur des Tartares qui recevait bientôt le baptême avec un grand nombre de ses sujets.

En 1254, le Frère Mineur français, Rubrouck, était envoyé par saint Louis, roi de France, comme ambassadeur auprès du grand Khang des Tartares.

En 1279, le Général des Frères Mineurs envoyait en Extrême-Orient une nouvelle expédition apostolique. Parmi les envoyés il y avait le célèbre Frère Mineur Jean de Montcorvin qui devait être le premier évêque de Cambalek ou Pékin.

C'est lui que le B. Odoric trouva à la tête des Frères Mineurs, et grâce à ses succès il pourrait écrire : « Pendant le séjour que je fis dans cette capitale, il m'est arrivé plusieurs fois de prendre part aux fêtes impériales. Nous Frères Mineurs, nous avons au palais une

partie qui nous est exclusivement réservée. Nous devons toujours avoir le pas sur les officiers et dignitaires et donner au Souverain notre bénédiction. » (Civezza)

Mgr Favier, Vicaire apostolique de Péking, dans son *Histoire de Péking*, dit :

« Un noble patriotisme, un amour profond pour la chrétienté, une foi vive, un courage à toute épreuve, faisaient de ces généreux Franciscains des diplomates non moins habiles qu'énergiques. Il est permis de croire qu'ils ont sauvé l'Europe de l'invasion tartare : de pareils services ne doivent pas rester dans l'oubli, et méritent une éternelle reconnaissance. »

Malheureusement, les persécutions successives détruisirent les œuvres établies, sans permettre de les relever aussi vite que certains, plus soucieux de critiquer que d'aider efficacement les Missionnaires, ne peuvent arriver à comprendre.

« Il ne semble pas exagéré, dit Mgr Favier dans son Histoire, de fixer à cent mille la population chrétienne à la mort de Jean de Montcorvin. Les familles se multiplièrent d'année en année, et Jean de Florence augmenta considérablement et le nombre des églises et celui des chrétiens. Les deux autres archevêques de Péking avec leurs nombreux compagnons ne restèrent pas inactifs, et bien que les révolutions aient entravé la liberté religieuse, il est impossible d'admettre que des œuvres si nombreuses et tant de chrétiens aient disparu sans laisser de traces. . . »

« Il n'est donc pas téméraire de croire que les nombreux Chinois et Mongols convertis par les Franciscains soient demeurés chrétiens longtemps après eux. Sans aucun mouvement et par simple déduction ou comparaison, on peut donc déjà avoir la certitude morale que les chrétiens des Franciscains n'avaient point disparu complètement. Mais nous avons de plus un précieux témoignage qui nous donne une certitude presque absolue, celui d'un témoin cité par Trigault et Kircher, qui raconta, en 1603, que dans le Chan Tong et le Chan si, on rencontra des *adorateurs de la croix* dont les prédécesseurs avaient subi la persécution en 1543. »

En 1559, la Province des Frères Mineurs de Saint-Grégoire, aux Philippines, envoya plusieurs Missionnaires en Chine, où ils fondèrent des missions à Canton, au Kiang-si, au Kiang-nan (Nan-King), au Fou-Kien, au Tche-Kiang et au Chan-Tong.

Le P. Antoine de Sainte-Marie (qui pénétra au Fou-Kien en 1663) devint un des plus grand missionnaires de la Chine. Institué par Innocent X, en 1649, Préfet Apostolique de tous les Franciscains dans l'Empire céleste : il évangélisa la Chine et la Corée.

Il fonda la *mission du Chan-Tong* vers 1650 et bâtit une église à *Tsi-nan-fou* qu'il dédia à N.-D. des Anges. En 3 ans, il baptisa avec deux confrères 1550 païens. Il composa 49 écrits en chinois, en latin ou en espagnol. Il évangélisa la Chine depuis 32 ans quand en 1665, il fut incarcéré à *Tsi-nan-fou*, mené à Péking et déporté à Canton en 1666.

L'église bâtie par le P. Antoine fut détruite en 1651, mais quelques années après, le P. Augustin de Saint-Pascal la reconstruisit.

Les Frères Mineurs laissèrent des traces de leur passage dans la plupart des grandes villes du Chan-Tong. En 1688 le P. Bernard de l'Incarnation fonda à *Tsing-tcheou-fou* une église sous le vocable de Sainte-Anne.

En 1839, le Chan-Tong fut érigé en vicariat par Grégoire XVI.

En 1885, par décret du 22 décembre, il fut divisé en Chan-Tong septentrional et en Chan-Tong méridional, et le 22 février 1894, un nouveau décret constituait le Vicariat du Chan-Tong Oriental dont le premier titulaire fut S. G. Mgr Césaire Schang.

Dans une lettre adressée à l'Ordre, le 13 juin 1906, le R<sup>m</sup>e Père Général Denys Schuler écrivait : « Notre cœur tressaille de joie quand nous reportons notre pensée vers les terres lointaines où nos confrères se livrent aux saints et durs travaux de l'apostolat. L'Ordre Séraphique comme une mère féconde nourrit de nombreux enfants qu'elle disperse ensuite dans toutes les parties du monde. Renonçant à la famille et à la patrie, méprisant même le péril de la mort, ces intrépides missionnaires partent, n'emportant dans leur cœur qu'un seul désir, gagner de nombreuses âmes à l'Église, l'enrichir de mérites, peupler le ciel de saints et étendre partout le règne du Christ Rédempteur. »

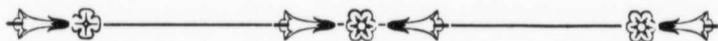
Et pour insuffler le zèle apostolique, le R<sup>m</sup>e Père ajoute : « A cette joie, cependant, se mêle une grande douleur : le nombre des missionnaires bien que grand paraît encore insuffisant relativement aux Missions qui nous sont confiées. Aussi chaque jour nous arrivent de partout de pressantes instances demandant de nouveaux ouvriers pour travailler dans la vigne du Seigneur qui certainement prospère-

rait et fructifierait davantage si elle avait plus de bras pour défricher et planter. Les anciens s'en vont accablés de vieillesse et de labeurs, et personne ou tout au moins bien peu viennent prendre leur place. Et pourtant les besoins des Missions augmentent de jour en jour et ceux qui y travaillent auraient tant besoin de compagnons nombreux et vaillants ! »

On le voit, l'Ordre des Frères Mineurs est resté fidèle à sa vocation parmi les infidèles et n'est pas près de dégénérer. Dans bien des cœurs, en effet, bat le souffle apostolique et en cette année, septième Anniversaire séculaire de la fondation de l'Ordre séraphique, le nombre des partants ne peut manquer de le prouver une fois de plus.

Les deux plus illustres missionnaires franciscains en Chine, que l'Eglise propose à notre imitation sont le B. Odoric qui « parcourut presque le monde entier dans l'intérêt des âmes, » évangélisa Péking pendant trois ans et mourut le 3 février 1331, et le B. Jean de Triora qui versa son sang pour la foi, le 7 février 1816, après avoir évangélisé le Hou-pé, le Hou-nan, le Ho-nan, le Chen-si et le Chan-si.

Nous prions ces deux Protecteurs des Missions de Chine, nos frères en saint François, de susciter des vocations nombreuses et de nombreux Bienfaiteurs : c'est pour la gloire de Dieu, le salut des âmes et l'honneur de notre séraphique Père saint François qui a mérité cette louange de l'Eglise : *non sibi soli vivere, sed aliis proficere Dei zelo ductus*. Ce n'est pas pour lui seul qu'il veut vivre, c'est aux autres qu'il veut être utile, guidé par son zèle pour Dieu.



## Remerciements au bon Frère Didace

**VEUILLEZ** publier dans la *Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte*, une insigne faveur temporelle obtenue par l'intercession du Bon Frère Didace après promesse d'insérer cette faveur dans votre *Revue*. J'ai grande confiance en ce bon Frère, nous sommes d'anciens amis. Déjà je lui ai dû une grande grâce spirituelle.

Mlle E. L., Enfant de Marie.

Remerciement au Frère Didace pour m'avoir épargné une opération, j'ai fait une neuvaine en son honneur et l'ai supplié de me guérir, si c'était la volonté de Dieu. Il m'a exaucée.

Mde J. S. P.

Montréal, le 25 avril 1909.

Remerciements au Bon Frère Didace pour une guérison obtenue après promesse de la publier dans la *Revue*.

R. B

Laurierville, 19 mars 1909.

Je viens remercier le Bon Frère Didace pour un soulagement obtenu dans une maladie grave après promesse de faire publier dans la *Revue*. Peu de temps après cette promesse, c'est-à-dire après une neuvaine faite en son honneur, je me trouvais mieux ; je continue à le prier et j'espère obtenir avant longtemps une parfaite guérison, si telle est la volonté de Dieu. Je vous remercie, ô bon Frère Didace ! Merci aussi pour prompte guérison d'une blessure d'un des membres de ma famille, après promesse de publication.

Une Tertiaire.

Ville Saint-Louis, février 1909.

Révérénd Père,

Je m'empresse de remercier le Frère Didace pour une guérison obtenue dans notre famille, mon petit garçon qui était très malade et condamné par les médecins, a recouvré la santé par l'intercession du Bon Frère Didace.

En vous remerciant je demeure votre servante.

Mde J. B.

Remerciement au Bon Frère Didace pour deux guérisons après l'application d'une petite image du Bon Frère et promesse de publier.

Une Tertiaire abonnée.

Laurence, Mass. 3 avril 1909.

Je remercie le Bon Frère Didace pour l'heureuse délivrance de ma fille, elle a porté son image sur elle et fait la promesse de publier dans la *Revue*.

Une Tertiaire.



## CHRONIQUE ANTONIENNE

SAINT ANTOINE AGENT DE LOCATION



Il fallait se presser ; la mi-avril approchait. Trois logements encore restaient vides et aucun locataire, aucun locataire sérieux du moins, ne se montrait à l'horizon...

La tête dans ses mains, tressaillant aux coups de sonnette, l'infortuné M. Durand faisait de mornes réflexions sur le métier de plus en plus ingrat de propriétaire...

Propriétaire ! pourquoi était-il propriétaire ? Pourquoi s'était-il décidé jadis à mettre sa fortune en propriété bâtie ? Sans doute, il avait cru mieux faire que de la risquer dans de modestes épiceries ou d'éventuelles industries. Mais tout métier a ses aléas. Maintenant qu'il était trop âgé pour changer le sien, la propriété bâtie ne rendait plus. Et il ne fallait point que ses logements demeuraient vides trop souvent ou trop longtemps, pour que l'équilibre de son budget prit une désastreuse tendance à se rompre...

Vides ou remplis comme ils venaient de l'être, d'ailleurs, c'était presque tout un ! Quelle année de malheur ! Chômage, grève, épidémie et le reste ne lui avaient guère permis de toucher ses loyers. Au fond, il était paterne, M. Durand, et c'est un peu pour cela que la propriété bâtie ne rendait plus. Quatre fois l'an, il allait sonner à la porte de ses locataires, il attendait bonnement qu'on voulût bien lui ouvrir, le payer... ou du moins lui promettre qu'on le paierait... plus tard.

Heureux quand on ne le laissait point dehors, par bon ou mau-

vais temps... — Oh ! que je regrette... je ne vous avais ni vu ni entendu ! j'étais précisément sortie !... j'étais si occupée au ménage !... Et jamais il ne répondait à ces excuses qu'il avait vu arracher de la fenêtre les enfants qui s'efforçaient d'attirer l'attention de maman.

Quel métier ! Et quand enfin il a touché son loyer, le pauvre propriétaire entend une autre chanson :

— Monsieur, il y a une gouttière ; monsieur, le bain est dégradé ; monsieur, ne pourriez-vous pas nous faire entrer le gaz ?

— Bon, bon, dit-il, nous verrons. Au revoir. Mais à peine dans la rue, il entend une fenêtre s'ouvrir et la chanson reprendre :

— Monsieur, le tuyau d'eau fuit : monsieur, ne pourriez vous pas faire poser du papier au salon ; — monsieur, crie plus haut la voix de la femme, les chambres sont si petites... c'est à peine si...

— C'est cela, il faut démolir et rebâtir sur leurs plans, conclut le propriétaire.

Et cependant, la propriété bâtie rapportera encore moins sans locataires. Et le terme approche, et il n'en vient pas. \*

— Vais-je m'adresser à un agent de location ?... Mais, au fait, saint Antoine, entremetteur de mariages, associé dans mille affaires, fournisseur universel... ne pourrait-il pas ou ne voudrait-il pas se faire agent de location ?

Et enchanté de son idée : « Trois piastres pour vos pauvres, mon bon Saint, si vous me faites trouver des locataires avant le terme. »

Vite, au revers de ses pancartes, M. Durand s'en va coller des images de saint Antoine.

Les locataires se présentèrent : et chose singulière, saint Antoine prit soin de prélever lui-même sa commission sur le montant des loyers qui se trouva inférieur de trois piastres à celui que s'était fixé M. Durand. Mais celui-ci fut généreux : il paya une seconde fois saint Antoine et donna la somme promise aux pauvres. Espérons que son désintéressement lui vaudra une bonne année. Dap. Map.

---

**XXI° PÈLERINAGE à Jérusalem, Bethléem, Nazareth, Damas et Ephèse.** Départ de Marseille le 26 août 1909. Retour le 29 septembre. Organisation du Pèlerinage Saint-Louis. M. le Chanoine Totard, rue Humboldt, 25 Paris ; s'adresser à M. le Chanoine Denoncourt, aux Trois-Rivières. Qué.



**La Vénérable Anne-Marie Javouhey**, SA VIE SES TRAVAUX, SES ÉPREUVES (1779-1851), par le Chanoine L. CHAUMOND, Aumônier des Sœurs de Saint-Joseph à Cluny. In-8° illustré, 2 fr. 25. Librairie Poussielgue, 15 rue Cassette, Paris.

L'attention vient d'être attirée sur cette Vénérable religieuse par des faveurs récemment obtenues par son intercession. La librairie Lecoffre lui a fait l'honneur d'un volume de sa Collection « Les Saints ». La Vie de la Vénérable Mère n'était d'ailleurs pas à faire, et l'on souscrit volontiers aux félicitations que Mgr Dadolle, évêque de Dijon, donne à l'auteur sur la brièveté substantielle de son récit. Puisse-t-il faire mieux connaître cette humble religieuse que le Roi Louis-Philippe appela un grand homme, et qui le fut par son rôle de fondatrice d'une florissante congrégation et par son rôle de colonisatrice : Les Sœurs de Saint Joseph de Cluny sont aujourd'hui 4000, institutrices, garde-malades, missionnaires. La Vénérable Mère, digne fille de la féconde et généreuse Bourgogne, est une des figures les plus attachantes du dernier siècle. V. M.

\*\*\*\*\*

**La Pratique de l'Amour de Dieu.** Aux hommes du monde, Carême 1909, par M. l'Abbé DE GIBERGUES, Supérieur des Missionnaires diocésains de Paris. — Un volume in-18 raisin, 3 fr.

Encore une œuvre apostolique qui va communiquer aux âmes que son ardente et sympathique éloquence n'atteint pas le feu sacré de la vraie foi et l'amour de la vérité intégrale. L'abbé de Gibergues sait adapter aux situations si complexes de l'heure présente l'Amour de Dieu et la pratique du devoir, ces immuables principes de la sanctification des âmes, ces éternels générateurs de tout bien. Les esprits sérieux et chrétiens y trouveront le désir de s'élever par le renoncement au-dessus des bas égoïsmes et le moyen de le réaliser.

\*\*\*\*\*

**La Bienheureuse Jeanne d'Arc**, ses vertus d'après le témoignage des contemporains. Souvenirs de Béatification, par le P. MA-

RIE BERNARD, O. M. C. Une jolie brochure in-32 sur papier couché, 64 pages, 14 gravures, 20 centimes — franco 25 centimes.

\*\*\*\*\*

**Revue Blanche de Castille**, DÉDIÉE AUX JEUNES FILLES DU MONDE. Religion, Littérature, Histoire, Arts, Sciences, Philosophie, Voyages, Connaissances utiles, Actualités. RÉDACTION : Cours Blanche de Castille, 8, rue Littré Paris-6°.

ADMINISTRATION : Librairie Vve Ch. Poussielgue, 15 rue Cassette, Paris (6°)

La Revue est bi-mensuelle, elle paraît le 10 et le 25 de chaque mois, par fascicules de 48 pages, formant chaque année quatre beaux volumes grand in-8° raisin, avec tables.

Prix de l'abonnement : France, 10 fr. ; Union postale, 12 fr. Envoi gratis d'un numéro spécimen sur demande affranchie.

\*\*\*\*\*

**Des Grâces d'Oraison.** *Traité de Théologie mystique* par le R. P. Augustin Poulain s. j. sixième édition. Revue et augmentée. Paris. Beauchesne, 1909. Un fort volume in-4° de VIII-668 pp. prix 7 fr. 50.

Le R. P. Aug. Poulain dont l'ouvrage est aujourd'hui universellement connu et apprécié, vient de le rééditer pour la sixième fois, après une soigneuse révision dans laquelle il a tenu compte de tous les progrès, observations, expériences et critiques qu'ont fournis à ses études les trois dernières années. Aussi son *Traité* se présente-t-il avec une augmentation de soixante pages, réparties en paragraphes nouveaux disséminés dans le texte et ordinairement signalés par des numéros *bis* ; en trois dissertations nouvelles formant le § VII du chap. XXXI et le chap. XXXII ; en une table analytique plus étendue, une bibliographie mise à jour et une table des noms cités inédites.

Cette nouvelle édition ne manquera pas de recevoir auprès des confesseurs, aumôniers, supérieurs de communautés et âmes pieuses le même favorable accueil que les précédentes. V. M.

\*\*\*\*\*

**Memorandum on the attempts of schism and heresy among the Ruthenians (commonly called « Galicians ») in the Canadian North West** by the Rev. F. A. Delacre. C. S. R. *Ruthenian Missionary* in the Canadian N. W. — Winnipeg, Man. W. Canada Publishing Co 1909. Une brochure in 8° de 42 pages.

Il est grandement temps que l'attention des catholiques Canadiens soit attirée sur les tentatives de schisme et d'hérésie qu'ont subies et subissent encore dans le

Nord-Ouest Canadien les catholiques grecs du rite ruthène de la part des protestants, presbytériens ou autres, et de quelques prêtres apostats. Telle est la pensée de Mgr Langevin, le zélé archevêque de Saint Boniface, en faisant répandre la brochure si documentée du R. P. Delacre. A la lecture de ces pages qui exposent les faits dans toute leur poignante brutalité, l'âme catholique s'indigne des dangers courus par la foi de ces populations ignorantes et si faciles à séduire et de la malice de leurs séducteurs. Si le péril est conjuré, il n'a point cessé, et il est nécessaire d'émouvoir l'opinion.

*La Vérité, la Croix, l'Action Sociale*, il est vrai, ne perdent point d'occasions de rappeler la question ruthène au public. Mais re peut-on faire davantage? Répondre à profusion le *Mémoire* du R. P. Delacre, et parmi les lecteurs français, la *Conférence* donnée sur la question par l'abbé Sabourin, missionnaire ruthène au Cercle Lavérendrye en février 1909 et qu'a publiée la *Nouvelle France* en mai dernier? Voici une œuvre de bonne presse bien indiquée. V. M.



## NECROLOGIE

Le R. P. Ildephonse Espinasse, de la province d'Aquitaine, ex-maître des novices à Montréal, saintement décédé dans le Seigneur, au couvent de San-Remo (Italie), le 12 mai 1909, à l'âge de 33 ans après 14 ans de profession religieuse.

R. I. P.

Montréal.—Mde Ernestine Durocher, épouse de J. O. Michaud, décédée le 8 avril 1909.

Mlle Marie Monat, tertiaire de la fraternité de l'Hôpital Général, décédée le 1<sup>er</sup> mai 1909.

Fraternité de Saint-Antoine de Padoue. — Mlle Justine David, décédée dans le cours du mois dernier.

— Mde J.-B. Demers, en religion Sr. François d'Assise, décédée après 28 ans de profession.

— Mde François Donato, née Eugénie Massé, en religion Sr Claire, décédée après 3 ans de profession.

— Mde Adolphe Paquette, née Angéline Pichette, en religion Sr Brigitte, décédée après 4 ans de profession.

— **Fraternité Saint-François d'Assise.** — M. Henri Quintal, en religion Fr. Eugène, décédé le 2 avril 1909 après 16 ans de profession.

— M. F. X. Côté, décédé le 15 mai après 2 ans de profession.

— **Fraternité du Saint-Enfant Jésus du Mile-End.** — Mde Emile Vanier, née Lucie Soucy, en religion Sr Sainte-Emélie, décédée le 4 avril 1909 à l'âge de 83 ans après 8 ans et 4 mois de profession.

— Mde Michel Lauzon, née Tharcile Jolicœur, en religion Sr Eudoxie, décédée le 18 avril 1909, à l'âge de 70 ans, après 23 ans de profession.

— **Notre-Dame de Grâce.** — Mde Vve Félix Prud'homme, décédée le 6 juin, Tertiaire isolée.

— **Fraternité Notre-Dame des Anges.** — Mde Alexandre Orsali, en religion Sr Marguerite-Marie, décédée le 15 avril, à l'âge de 59 ans, après 2 ans de profession.

— **Fraternité Sainte-Elisabeth.** — Mde V. Saint-Paul, en religion Sr Agnès, décédée le 11 avril, à l'âge de 65 ans, après 10 ans de profession.

— Mlle Marie-Louise Painchaud, en religion Sr Marie des Sept-Douleurs, décédée le 9 avril, après 19 ans de profession.

Québec. — **Saint-Sauveur.** — M. Joseph Thivierge, pilote, en religion Fr. André, décédé subitement le 12 mai 1909 à l'âge de 41 ans et 6 mois, dont 13 mois de profession.

— Mde Pierre Alain, en religion Sr Saint-Pierre, décédée le 14 mars à l'âge de 41 ans, après 10 ans de profession.

— Mlle J. T. Dussault, ancienne institutrice, en religion Sr Saint-Joseph, décédée le 3 mai 1909 à l'âge de 82 ans dont 25 ans de profession.

— Mde Charles Lannièrre, née Marie Paré, en religion Sr Saint-Joseph, décédée le 22 mai, à l'âge de 63 ans, dont 12 ans de profession.

— M. Napoléon Cantin, en religion Fr François, décédé le 28 mai 1909 à l'âge de 78 ans après 15 ans de profession.

— **Saint-Roch.** — Mlle Nathalie Blouin, en religion Sr Saint Paul, décédée le 16 avril, à l'âge de 81 ans, après 41 ans de profession.

— **Fraternité du Saint-Sacrement.** — M. Honoré Laliberté,

décédé le 27 mai, après 23 ans de profession, sous le nom Fr Saint François-Xavier.

Fondateur de cette fraternité après avoir fait 10 ans de profession dans la fraternité de Saint-Sauveur, tertiaire modèle, il édifia tous ceux qui le connurent par sa fidélité à remplir ses devoirs d'époux et de père. Il fut foudroyé en quelques heures par l'une des maladies les plus douloureuses. Que Dieu ait pitié de son âme.

— Mde Joseph Langlois, née Azilda Marois, tertiaire isolée, en religion Sr Saint-Antoine, décédée le 26 mai, à l'âge de 56 ans.

— Mlle Marie Emma Moisan, novice tertiaire, décédée le 2 juin 1909, à l'âge de 19 ans.

— Mde Vve G. Emile LaRue, née Marie-Virginie Delisle, tertiaire isolée, en religion Sr Catherine de Saint-Augustin, décédée le 13 juin 1909, à l'âge de 41 ans.

Elle laisse à ses enfants et à ses sœurs dans le T. O. l'exemple d'une piété solide et de la plus héroïque patience.

**Saint-Jean. I. O.** — Mlle Anne Marie Lachance, décédée le 4 mai 1909, à l'âge de 24 ans.

— Mde Paul Paquet née Philomène Gosselin, décédée le 11 mai 1909, à l'âge de 71 ans.

**Saint-Gabriel de Brandon.** — Mde Anselme Locas, en religion Sr Sainte-Hélène, décédée à l'âge de 22 ans dont 3 ans de profession.

**Batiscan.** — Mde Vve M. Marquis, (Céline Latulippe), en religion Sr Sainte Elisabeth de Hongrie, décédée le 23 avril, âgée de 74 ans, après 3 ans de profession.

**Saint-Stanislas.** — M. E. Roberge, en religion Fr. Louis, décédé le 9 avril, âge de 68 ans, dont 5 ans de profession.

**Maskinongé.** — Mlle Hedwige Lemyre, décédée le 28 avril, âgée de 74 ans, dont 12 ans de profession.

**Saint-Angèle de Laval.** — Mde Antoine Brassard, en religion Sr Marie Française, décédée le 13 avril, âgée de 67 ans.

**Saint-Georges de Beauce.** — Mde Vve Augustin Roy, née Hermine Mathieu, en religion Sr Sainte Elisabeth, décédée le 20 mars, après 14 ans de profession.

**Sainte-Thérèse.** — Mde Herméline Gérard, épouse de Augustin Trudeau, décédée le 6 mai.

**Saint-Alexandre d'Iberville.** — Mde Alexis Bouchard, en religion Sr Sainte-Monique, décédée le 9 mars âgée de 67 ans dans sa première année de profession.

— Mde Julienne Lefebvre, en religion Sr Sainte-Monique, décédée le 21 mai 1909 à l'âge de 71 ans dont 5 de religion.

**Manchester, N. H.** — M. Frédéric Pelletier, novice du Tiers-Ordre, en religion Fr. François d'Assise, décédé le 21 janvier à l'âge de 75 ans.

**Fall-River Mass.** — Mde Alphonse Bousquet, née Camélia Malbœuf, en religion Sr Marie Alphonse, décédée le 5 mai âgée de 75 ans.

**Woonsocket, R. I.** — M. Lemire, directeur de la Fraternité tient à rendre au bon Fr. Gobeil dont nous avons annoncé le décès le mois passé le témoignage ci-après :

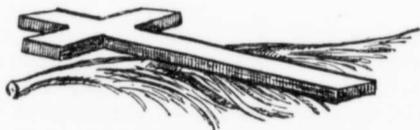
Le 25 février dernier le bon Fr François d'Assise, né Augustin Gobeil, rendait sa belle âme à Dieu. Le défunt avait fait profession il ya deux ans, alors que le Tiers-Ordre était établi dans la paroisse du Précieux-Sang. Ce fut un chrétien vraiment modèle, comme il aimait sa chère fraternité de Saint-François ! Ce fut un membre zélé et assidu aux réunions mensuelles. Il communiait plusieurs fois la semaine et en outre de sa dévotion à la Sainte Eucharistie, il était un apôtre dévoué à la belle dévotion aux âmes du purgatoire.

**Salem (Mass).** — Mde Siméon Brousseau, en religion Sr Sainte Elisabeth, décédée le 29 mai 1909 à l'âge de 56 ans.

Elle avait pris le saint habit, 3 jours auparavant dans l'église de Saint Joseph, sa paroisse. Veillez et priez.

**Chemin de Croix Perpétuel.** — Mlle Malvina Dion, Mlle Jeanne Gagnon.

R. I. P.



## Faveurs diverses

**Montréal.** — M. I. P. de la paroisse de l'Enfant Jésus du Mile End, remercie saint Antoine de Padoue des faveurs qu'il lui a obtenues après promesse de les publier dans la *Revue du Tiers-Ordre*. — Reconnaissance à saint Antoine pour une grande grâce par son intercession, avec promesse de faire publier dans la *Revue*. S. P. — Veuillez publier dans votre *Revue* la faveur suivante : Après de nombreuses prières, saint Antoine m'a accordé le succès d'une entreprise des plus difficiles, pour ne pas dire impossible ; et par reconnaissance je désire proclamer une grande confiance à saint Antoine de Padoue devant vos lecteurs. A. T. — **Lachine.** Une abonnée désire remercier les bonnes âmes du Purgatoire pour ouvrage obtenu, en leur promettant cinq du cent des revenus, et promesse de publier dans la *Revue*. — Remerciements à saint Antoine pour succès dans un examen avec promesse de publier dans la *Revue*. Une abonnée V. L. — Une personne offre ses remerciements à saint Joseph pour faveurs spirituelles et temporelles obtenues après promesse de faire publier dans la *Revue du Tiers-Ordre*. M. Q. — **Saint-Damase.** — Mde E. B. a obtenu une grâce spirituelle ; après avoir promis de faire publier et de s'abonner à la *Revue* ; tient sa promesse. — **Saint-Martin.** — Reconnaissance au bon saint Joseph pour faveur obtenue après promesse de publier dans la *Revue du Tiers-Ordre*. Une tertiaire abonnée. — Remerciement à saint Antoine pour faveur obtenue après promesse de publier. — **Saint-Placide.** Mde T. C. remercie le bon saint Joseph de l'avoir guérie d'un rhumatisme inflammatoire après promesse de publication dans la *Revue du Tiers-Ordre*. — **Taftville.** — Reconnaissance à saint Joseph et à saint Antoine pour faveur obtenue par promesse de publication. — **Fall-River, Mass.** Je désire faire publier dans la *Revue du Tiers-Ordre* certaines faveurs obtenues après avoir fait promesse de publier. Les voici : Reconnaissance au glorieux Patriarche saint Joseph pour une conversion longtemps demandée et enfin obtenue, et aussi au bon saint Antoine de Padoue pour faveur obtenue. J'implore de nouveau la protection de ces protecteurs sur ma famille. Mde P. L.

## Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Eglise et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La Prédication de la Tempérance.

Grâces spirituelles, 53. — Pécheurs, 96. — Vocations, 58. — Positions, 33. — Malades, 109. — Jeunes gens, 19. — Jeunes filles, 32. — Défunts, 46. — Actions de Grâces, 8. — Ivrognes, 49. — Familles santes, 27. — Familles-accord, 16. — Indifférents, 16. — Ières Communions, 15. — Grâces temporelles, 40. — Examens, 3. — Grâces d'état, 20. — Enfants, 21. — Objets perdus, 10. — Prospérité, 14.